



Association Européenne des Enseignants
European Association of Teachers

**Manuel pour promouvoir
LA CITOYENNETÉ EUROPÉENNE ACTIVE**

Programme SOCRATES n° 2001-0928/001-001 SO2 81COMP



Association Européenne des Enseignants
European Association of Teachers

Manuel pour promouvoir LA CITOYENNETÉ EUROPÉENNE ACTIVE

Programme SOCRATES n° 2001-0928/001-001 SO2 81COMP

TABLE DES MATIÈRES

Introduction.....	4
Chapitre 1 : Approche théorique et définition des compétences à acquérir.....	11
Chapitre2 : Outils.....	20
Éducation à la paix.....	20
Publications et catalogues sur l'éducation à la paix.....	25
Éducation par les pairs.....	27
Éducation à la santé.....	30
Chapitre 3 : Exemples de bonne pratique	
Citoyenneté politique.....	33
Citoyenneté culturelle.....	36
Citoyenneté interculturelle.....	39
Citoyenneté sociale.....	42
Citoyenneté égalitaire.....	44
Citoyenneté environnementale.....	46
Citoyenneté européenne.....	47
Citoyenneté mondiale.....	49
Conclusion : Vers une citoyenneté multiple.....	51
Bibliographie.....	52

REMERCIEMENTS

Nous adressons nos remerciements, pour leur soutien apporté à notre entreprise,

- *à Monsieur Domenico Lenarduzzi, Directeur général honoraire de la DG Education et Culture*
- *aux Membres de la DG Education et Culture*

Nous remercions également toutes les personnes qui ont apporté leur collaboration à l'élaboration de ce manuel.

- *Madame Laurence Daffe (BE), membre de la section belge AEDE-EL*
- *Monsieur Willy Devaere (BE), président de la section belge AEDE-EVOP*
- *Monsieur Emiel Goris (BE), membre de la section belge AEDE-EVOP*
- *Monsieur John Jeffery (UK), membre de la section Royaume-Uni*
- *Monsieur Ignace Masson (BE)*
- *Mademoiselle Franca Pirrone, membre de la section belge AEDE-EL*
- *les Membres du Comité Scientifique : Madame Heleen Jansen (NL), Messieurs Yves Beernaert (BE), Jean-Claude Gonon (FR), Benoît Guillaume (BE), Pierre Kernen (CH) et Silvano Marseglia (IT).*

*Paolo Farnararo,
Président européen de l'AEDE*

INTRODUCTION

Aucun homme n'est une île, un tout, complet en soi; tout homme est un fragment du continent, une partie de l'ensemble; si la mer emporte une motte de terre, l'Europe en est amoindrie, comme si les flots avaient emporté un promontoire, le manoir de tes amis ou le tien; la mort de tout homme me diminue, parce que j'appartiens au genre humain; aussi n'envoie jamais demander pour qui sonne le glas : c'est pour toi qu'il sonne.

John DONNE ⁽¹⁾

Eduquer à la citoyenneté est tâche difficile !

Un enseignant respectueux des convictions de chacun est toujours mal à l'aise quand il affronte ce sujet brûlant, qui le touche au plus profond de ses convictions.

Si chacun reconnaît qu'une démocratie ne peut survivre sans l'adhésion de tous ses citoyens, si l'éducation à la citoyenneté fait l'objet, dans tous nos pays d'Europe, d'une pressante demande sociale, cette belle unanimité s'effrite dès lors qu'il est question de dépasser le stade de la seule information : *l'Instruction civique*, connaissance des institutions et de leur fonctionnement, dans une approche juridique, fonctionnelle, ne pose aucun problème de conscience, *l'Education à la citoyenneté active*, éducation aux valeurs et à l'engagement dans la société, suscite interrogations et souvent réticences.

Comment tracer la limite entre information et propagande?

Comment éduquer sans conditionner ?

⁽¹⁾ John DONNE (1572-1631), *Donne's devotions* (1624)

Comment un enseignant respectueux de toutes les convictions, de toutes les options morales, philosophiques, religieuses des parents de ses élèves, peut-il se faire le zélateur d'une organisation politique et sociale, le thuriféraire d'un modèle culturel ?

Peut-on éduquer à l'engagement sans embrigader ?

Ces premières questions en amènent immédiatement une autre : au nom du respect de la liberté d'autrui, un enseignant peut-il être amené à refuser de s'engager dans la voie d'une telle éducation ?

Si éduquer à la citoyenneté est compliqué, éduquer à la citoyenneté européenne peut paraître complètement illusoire !

L'Histoire de l'Europe et de ses déchirements anciens et récents est le premier signe évident de l'ampleur de la tâche. Les débordements quasi quotidiens de chauvinisme dans nos stades, expressions d'un nationalisme simpliste mais souvent violent, sont le signe, pour certains, qu'une telle entreprise est chimérique ! Et, si nous nous résignons, en effet, à considérer comme tristement inévitable que toute rencontre entre groupes organisés ou ayant un sentiment fort de cohésion, ne peut être qu'une confrontation renforçant chacun dans ses certitudes, si nous sommes persuadés que la cohésion du lien social dans un groupe, une région ou une nation est fatalement proportionnelle à leur incapacité à accueillir la différence, l'idée même de rapprocher les concepts de citoyenneté et d'Europe, est effectivement paradoxal.

Ces remarques préliminaires nous conduisent à nous interroger sur la signification des concepts que nous utilisons : les mots de « citoyens » et d'« Europe » prennent quand on les rapproche une dimension, ou plutôt des dimensions nouvelles. Ils soulignent les contradictions de notre Histoire.

Citoyen, Citoyenneté, renvoient à l'antiquité grecque. Les citoyens des cités antiques exerçaient la souveraineté dans leur cité... A la fin du dix-huitième siècle, les révolutionnaires redécouvraient ces mots pour affirmer la souveraineté du peuple : l'ensemble des citoyens se substituant au monarque pour exercer la souveraineté nationale. Depuis, dans chacune de nos nations d'Europe, le peuple citoyen est devenu le véritable souverain !

Chaque citoyen d'Europe exerce-t-il, non seulement dans son pays mais en Europe, cette parcelle de souveraineté ? Première question à laquelle l'éducateur devra lui-même répondre...

Durant les deux derniers siècles, la citoyenneté s'est enracinée en Europe au sein d'Etats Nations où le pouvoir politique s'inscrivait dans des frontières géographiques précises, frontières d'autant plus crédibles, fortes et significatives qu'on pouvait les qualifier de " naturelles ", frontières garanties essentiellement par la force des armées. Le pouvoir politique assurait le maintien de l'ordre, la Justice mais aussi le droit de battre monnaie. La monnaie d'outil économique interne était souvent perçue comme une représentation symbolique du pays, de la nation ou de l'Etat : la concurrence économique étant vécue comme une forme de guerre entre puissances rivales. La citoyenneté s'incarnait traditionnellement dans la nationalité. Elle s'identifiait dans une patrie, renvoyant ainsi au père, mais aussi au patrimoine.

La difficulté est maintenant, dans tous nos pays d'Europe, de dégager la citoyenneté européenne et le civisme qui en découle, de la gangue des nationalismes.

Depuis 1945, la construction de l'Europe installe un schéma complètement nouveau et parfaitement extravagant. L'Europe naît et grandit, au lendemain de la seconde guerre mondiale, grâce à l'énergie de quelques visionnaires, de la volonté de construire la Paix en fédérant dans un ensemble économique d'abord, politique ensuite, des Etats longtemps ennemis ou rivaux.

Tous les pays d'Europe ont connu au cours des deux derniers siècles les mêmes flambées de nationalisme qui refusaient aux autres l'existence et pourtant, l'impensable, l'utopie des poètes et des rêveurs, devient notre présent.

Cinquante ans après le cataclysme de la seconde guerre mondiale, nous commençons à discerner les drames en germe dans l'exacerbation des nationalismes. Nous apprenons à lire le semblable et le transférable dans les nuances culturelles de notre commune civilisation européenne. Nous vivons quotidiennement, et particulièrement les jeunes, l'absurdité des frontières. Une monnaie unique concrétise et banalise le partage de la souveraineté.

L'engagement commun, la construction de projets communs, par dessus les limites des états ne nous paraît plus de l'ordre de l'utopie : c'est déjà le quotidien. Au quotidien, nous dessinons une cité ouverte, aux limites floues. Où s'arrête le transfrontalier ? Où commence l'international ?

Nous commençons à avoir le sentiment d'appartenir à l'Europe, même si nous savons que l'Europe n'est ni une réalité géographique, ni une réalité historique.

Nous savons que nous appartenons à une communauté de pensée qui vise à l'universel et prétend construire l'avenir autour des Droits de l'Homme et de la Démocratie.

Nous savons qu'ainsi nous construisons une Cité !

L'AEDE et la citoyenneté européenne active

Depuis 1956, des enseignants de toute l'Europe se sont engagés au sein de l'AEDE pour partager avec leurs élèves cette espérance, pour faire vivre cette utopie. A chaque étape difficile de la construction européenne, quand parfois le souffle manquait, notre association a su mobiliser les enseignants.

En ce début de vingt et unième siècle, les excès d'un certain libéralisme suscitent de nouvelles craintes. Beaucoup s'inquiètent d'une mondialisation économique sans références à des valeurs humaines. L'AEDE a choisi de s'engager pour une éducation à la Citoyenneté européenne active pour rappeler que l'Europe est d'abord une espérance de paix, pour donner un nouvel élan à l'utopie, pour rappeler que l'Europe ne se fera pas sans l'adhésion des femmes et les hommes d'Europe.

Les générations marquées de façon indélébiles par l'horreur de nos divisions ont su dire en leur temps que la volonté de construire la paix et la fraternité sur notre continent était une utopie insensée, mobilisatrice, indispensable à notre avenir. Nous avons aujourd'hui le devoir de rappeler que leur œuvre ne sera pas achevée

tant que subsisteront les germes de l'intolérance, de la misère, du mépris de l'autre...

Nourrie par cette conviction, cette brochure n'a d'autre ambition que de partager quelques réussites, d'indiquer quelques pistes de réflexion et d'action.

Une première partie s'attachera à dégager les concepts et compétences qu'il nous paraît indispensable de construire.

La dimension juridique

Les aspects juridiques de la citoyenneté ne doivent pas être négligés : les élèves doivent connaître les institutions de l'Europe qui se construit. Pour participer au débat, s'engager pour aller plus loin dans l'union, il faut être au clair sur l'existant. Un citoyen actif est déjà un citoyen informé !

Mais il est clair que les voies traditionnelles de « l'instruction civique » ne suffisent pas à rendre compte des réalités de l'Europe et ne répondent qu'imparfaitement aux questions que se posent aujourd'hui les enseignants.

Pour parler de la citoyenneté européenne, nous ne pouvons pas nous contenter d'affirmer simplement que la citoyenneté est le rapport juridique des individus à l'Etat et rappeler que l'Europe des citoyens est née à MAASTRICHT, lorsqu'il fut affirmé que tout citoyen d'un pays de l'Europe des quinze était *ipso facto* un citoyen de l'Europe. La citoyenneté européenne ne peut se résumer à des droits objectifs : habiter dans un autre pays de l'Union, étudier dans un autre pays de l'Union, travailler dans un autre pays de l'Union, ni même participer à certains scrutins dans un autre pays de l'Union.

La claire connaissance de leurs droits est à l'évidence une condition nécessaire de la vie quotidienne des citoyens européens d'aujourd'hui et de demain, mais nous ne pouvons nous contenter de définir la citoyenneté en rappelant des droits.

La dimension affective

Il conviendra de nous attarder sur la dimension affective de la citoyenneté.

Nos maisons, nos villes et nos villages, nos pratiques culturelles, nos habitudes alimentaires, témoignent d'une histoire, témoignent de relations qui constituent notre héritage, témoignent de tout ce dont nous sommes fiers d'être héritiers mais aussi de tout ce que nous souhaiterions oublier.

L'histoire de la construction européenne de ces cinquante dernières années nous oblige à enraciner la paix dans le terreau de nos guerres et de nos massacres récents ou anciens : c'est notre devoir de mémoire. La citoyenneté européenne, comme le civisme national de naguère, est indissociable de l'Histoire, elle s'en distingue fortement par le refus d'occulter les erreurs, les errements, les fautes ou les crimes.

La citoyenneté a une forte composante affective : elle est adhésion à une communauté, adhésion à un projet commun. Parler de « citoyenneté européenne »,

c'est tenter la gageure de concevoir un patrimoine sans père et une citoyenneté au-delà des nationalités et surtout sans frontières !

Or il est clair aujourd'hui que la poursuite de la construction européenne, son approfondissement et son élargissement, le maintien et le renforcement de la paix sur notre continent, passe nécessairement par la réussite de cette entreprise : conduire les jeunes d'aujourd'hui à s'approprier l'Europe comme une vraie Patrie.

S'approprier le patrimoine commun ne signifie pas, comme notre Europe l'a trop longtemps cru, entasser comme un avare dans ses livres, ses musées ou son érudition, son savoir et son expérience, le savoir, l'expérience des autres détournés et reconstruits, mais accepter de les comprendre et de les partager. Se pénétrer de leurs messages pour mieux se connaître ou se définir. Savoir reconnaître des influences et des contradictions, une histoire qui n'avance pas dans un seul sens lisible et monolithique, mais témoigne d'une évolution tourbillonnante où les lignes de forces n'apparaissent pas nécessairement univoques.

Chaque européen doit pouvoir se reconnaître héritier de l'ensemble de l'histoire et du patrimoine européens, en accepter à la fois leçons et contradictions partagées, construire ainsi son identité.

Le citoyen européen est une personne responsable qui revendique un passé, une mémoire. En se nommant, en se proclamant européen, il se donne des ancêtres pour mieux rêver et construire son avenir.

La dimension de l'action

L'espérance devient citoyenneté active, quand s'y ajoute l'engagement, quand la reconnaissance des patrimoines partagés se renforce dans la conscience des solidarités.

Il faut s'efforcer de rendre aux enfants d'aujourd'hui, aux citoyens européens de demain que nous éduquons, le sens, le goût, de l'engagement au service de la collectivité, au service des valeurs qui fondent sa cohérence.

C'est une dimension essentielle du civisme. La connaissance des institutions, la découverte de soi, l'acceptation des autres même, se situent dans ce que nous pourrions appeler une conception passive du civisme: cet effort sur soi qui conduit à demander et à prendre la parole, à s'engager avec les autres et au service des autres en brigant des services et des responsabilités, et bien sûr, en respectant ses engagements, constitue l'aspect essentiel de la citoyenneté, celle qui distingue l'utilisateur ou le consommateur du citoyen véritable.

La possibilité même de cet engagement dans la vie de la cité est une conséquence de l'existence dans nos pays d'Europe de règles de vie démocratiques. Le simple maintien de la démocratie, le respect des Droits de l'Homme qui la fonde, nécessitent une lutte constante, le plein exercice par chacun de ses droits dans le respect de ses devoirs. Cette volonté d'action, cet engagement, indissociables de l'intégration, dans le système de valeurs de chacun de nous, et particulièrement de chacun des enfants qui nous sont confiés, de l'idéal démocratique fondé sur la reconnaissance des Droits de l'Homme, dépasse la seule connaissance (pourtant indispensable) des luttes passées qui ont construit chacun de nos pays, avec leurs

zones de lumières mais aussi leurs ombres. Aujourd'hui, cette volonté de lutter pour le maintien de la démocratie, pour le respect en Europe d'abord, partout dans le monde ensuite, des Droits de l'Homme, pour assumer l'héritage, trouve dans l'actualité du monde que nous connaissons et que nous vivons des motivations nouvelles.

Nous savons aujourd'hui que les chemins parfois divergent, nous en avons eu dans notre histoire récente la preuve : les virus que l'on croyait éradiqués tentent toujours de renaître !

L'évolution sera ce que nous la ferons. Nos élèves construiront l'Europe avec les matériaux et les compétences que nous saurons leur donner.

L'Europe est une utopie de paix mais aussi une utopie de solidarité !

Construire la paix sur les ruines de nos divisions est une utopie vraie, une raison forte de vivre et d'espérer. L'espérance devient citoyenneté active quand s'y ajoute l'engagement, quand la reconnaissance des patrimoines partagés se renforce dans la conscience des solidarités. L'utopie d'une Europe de paix n'a de sens, ne prend sens de citoyenneté qu'en affirmant la solidarité de tous avec tous, qu'en rappelant que les Droits de l'Homme sont les droits des autres et que cela s'appelle la démocratie !

Quelques bonnes pratiques

Le projet que nous avons conduit, les expériences et les pratiques d'enseignants de plusieurs pays européens que nous présenterons dans la troisième partie de ce travail, témoignent que ces difficultés réelles peuvent être surmontées, ces contradictions dépassées.

Ils témoignent qu'éduquer à la citoyenneté européenne active peut aussi susciter l'enthousiasme et être source de joie. Au coeur de nos différences, il existe des valeurs communes qui peuvent fonder une éducation et entraîner l'adhésion des jeunes qui nous sont confiés : quelle utopie plus insensée et plus mobilisatrice que la volonté de construire la paix, la solidarité et la fraternité sur notre continent ?

L'Europe a inventé la cité.

La démocratie, sans cesse à parfaire, objet d'un combat constamment à reprendre, s'y est inscrite dans des ensemble de plus en plus vaste, mais toujours fermés.

La citoyenneté européenne construit l'Europe en définissant un espace de relation que n'enserme aucune frontière visible. L'Europe, c'est l'ensemble des relations que les Européens tissent entre eux. L'Europe, c'est des valeurs partagées avant d'être des structures. L'Europe dont nous essayons depuis quarante ans d'être citoyens n'a pas de frontières fixes : nous étions six pays, puis douze, puis quinze et nous espérons élargir le cercle...

La citoyenneté européenne active, c'est notre histoire assumée, nos contradictions acceptées et dépassées, notre engagement commun pour un monde plus solidaire.

C'est pour cette Europe là, une Europe assumant l'héritage d'un patrimoine contrasté et contradictoire, une Europe solidaire fraternelle et ouverte, patrie d'idées en construction et en mouvement qu'il peut être exaltant de se battre, de s'engager. Nous devons nous convaincre et convaincre nos élèves que c'est cela la citoyenneté européenne active !

CHAPITRE 1 : APPROCHE THÉORIQUE

ET DÉFINITION DES COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Nous reprenons ci-dessous (traduction non certifiée) en partie les recommandations et directives officielles du Ministère de la Vlaamse Gemeenschap (Communauté Flamande) de Belgique en matière d'éducation à la citoyenneté.

EDUQUER À UNE CITOYENNETE ACTIVE

Introduction : la nécessité de promouvoir la citoyenneté active.

- Nos démocraties se compliquent de plus en plus. Il faut faire de plus en plus de choix qui sont parfois conflictuels.
- Les espoirs et les exigences du citoyen augmentent.
- L'individualisation dans le monde développé s'accroît.
- Des structures toujours plus grandes, comme une UE plus large, intensifient l'incertitude.

Tous ces éléments provoquent contradictions, tensions et conflits. C'est pourquoi il est nécessaire de promouvoir la citoyenneté active, au niveau de l'école, de la société locale, au niveau européen et même mondial.

La citoyenneté active est fondée sur :

- la compréhension des notions
- la conscience de la responsabilité
- la volonté d'agir.

La formation à une citoyenneté active est un thème actuel. Ces dernières années, plusieurs autorités nationales et internationales (comme l'UE, le Conseil de l'Europe, l'Unesco) sont convaincues de cette nécessité et prennent des initiatives.

PREMIERE PARTIE : QU'EST-CE QUE LE SENS CIVIQUE ?

1.1. Une définition.

Le sens civique signifie s'ouvrir à la vie politique, économique, sociale et culturelle de la société à laquelle on appartient, et être prêt à y participer. Le sens civique

suppose donc une compréhension de ces quatre aspects ainsi que des règles et des valeurs qui forment la base de notre système judiciaire et de notre régime démocratique.

On trouve les éléments importants du sens civique dans les Droits de l'Homme tels qu'ils sont fixés dans les constitutions et dans les diverses chartes.

Le sens civique suppose :

- la conscience d'appartenir à une communauté de citoyens avec les droits et les devoirs et les responsabilités qui en résultent
- la volonté de respecter ces droits et ces devoirs
- le désir d'assumer ses responsabilités
- la disposition d'acquiescer des attitudes telles que la tolérance, la justice, le respect de l'intérêt public, la volonté de coopérer et le sens de la responsabilité.

1.2. La citoyenneté européenne.

1.2.1. Le Conseil de l'Europe.

Depuis 1950 la Convention Européenne des Droits de l'Homme est devenue une base solide pour une conduite démocratique et humaine dans une grande partie de l'Europe. La plupart des états européens reconnaissent la Cour de Strasbourg comme un organisme supranational à pouvoir de décision. Les trois principes fondamentaux du Conseil de l'Europe sont :

- la démocratie pluraliste
- la primauté du droit objectif
- la liberté personnelle.

1.2.2. L'Union Européenne.

La Charte des Droits Fondamentaux de l'Union Européenne a été approuvée à Nice en décembre 2000. L'absence du caractère décisionnel est un élément négatif par rapport à la Charte du Conseil de l'Europe. Par contre la liste des droits et des pouvoirs plus large et plus actualisée est un élément positif.

Un aperçu :

Chapitre 1 : La dignité. Le principe fondamental est la dignité humaine.

Chapitre 2 : La liberté. En plus des libertés classiques, telles que la liberté d'opinion et de réunion, le droit au mariage et à l'enseignement et le droit au travail sont donnés.

Chapitre 3 : L'égalité. Les droits de l'enfant, des plus âgés et des handicapés sont mentionnés explicitement.

Chapitre 4 : La solidarité. Le droit à une vie familiale, à la sécurité sociale, à la protection de la santé et de l'environnement est nommé.

Chapitre 5 : La citoyenneté. Les droits du citoyen européen, y compris le droit à la circulation libre, à un domicile et à un gouvernement transparent sont cités.

Le chapitre 6 parle de la procédure pénale avec entre autres la présomption d'innocence et le principe de proportionnalité quant à la pénalisation.

1.2.3. L'ONU.

La Déclaration Universelle des Droits de l'Homme permet seulement de faire des recommandations qui ont néanmoins une grande valeur morale ; en outre, elle règle l'intervention des organes spécialisés, tels que l'Unesco, Unicef, le Haut Commissariat aux Réfugiés, ...

2. L'éducation au sens civique.

Le but de l'éducation au sens civique est de faire des jeunes des citoyens critiques, capables de et disposés à réfléchir et agir d'une manière constructive dans un état de droit démocratique, comme il fonctionne aujourd'hui dans la communauté internationale.

Toutefois l'évolution technique ou l'interdépendance rendent le contexte de plus en plus complexe. En outre, les médias jouent un très grand rôle dans la formulation d'espoirs et au niveau du contenu de l'information.

Aux niveaux socio-économique et culturel on attend d'ailleurs du citoyen une grande flexibilité.

DEUXIEME PARTIE : Concrétisation.

1. Quelques exemples dans les domaines :

- de la santé
- de la paix
- de l'environnement et du développement durable
- de l'égalité hommes/femmes
- des concordances et des différences culturelles et religieuses
- de la relation entre les générations
- des droits des enfants
- du processus démocratique décisionnel;
- de l'importance des nouvelles technologies

2. Disciplines.

Les thèmes mentionnés ci-dessus sont traités dans toutes les branches et toutes les disciplines de l'enseignement. Il suffit par exemple de se référer aux idées du Conseil de l'Europe dans le cours d'histoire. Depuis longtemps on demande un effort pour améliorer la qualité des manuels aux niveaux des préjugés, du nationalisme et de la xénophobie.

L'éducation au sens civique dans l'enseignement technique ou professionnel mérite une mention spéciale parce que l'attention pour la pratique y a une plus large place.

3. Pédagogie.

De nombreuses techniques sont possibles :

- l'enseignement interdisciplinaire à thèmes
- les techniques de résolution de conflits
- les techniques de groupes
- la responsabilisation
- les actions concrètes
- l'introduction de l'élément ludique et créatif par la musique, la danse, le théâtre
- les nouvelles technologies
- l'attention à la cohérence dans l'action.

TROISIEME PARTIE : Evaluation et appréciation.

Le professeur a-t-il réussi à atteindre son but et par quelles méthodes ?

Quelles notions sont transmises ? (savoir)

- Le fonctionnement des institutions.
- La compréhension du coût.
- La reconnaissance des intérêts contraires.
- La reconnaissance des idées communes ou contraires.

La formation a-t-elle conduit à agir ? (savoir-faire)

- La confrontation à l'intolérance, à la méfiance.
- La correction du comportement concret.

La formation a-t-elle conduit à une vie meilleure ? (savoir-être)

- Accepter d'être différent.
- La mentalité du développement durable.

L'ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ : 3 exemples de thèmes :

- les parlements démocratiques ;
- les services sociaux ;
- la citoyenneté mondiale.

Ces thèmes sont les mêmes pour l'enseignement secondaire général, professionnel, artistique et technique. Ils sont libellés d'une manière identique. C'est le rôle de l'école, de la direction, des professeurs et des élèves d'adapter les thèmes en tenant compte des intérêts spécifiques des groupes concernés.

1. Les parlements démocratiques.

1.1. Sujet.

L'école familiarise les élèves avec les principes d'un parlement démocratique. Pour cela elle accorde une attention spéciale à différents aspects de celui-ci :

- le fonctionnement du processus décisionnel parlementaire ;
- la différence entre ce processus parlementaire et celui d'autres réunions (p. ex. club, organisation, conseil de jeunes, ...) ;
- quelques idées fondamentales sur les difficultés dans le fonctionnement de nos "institutions parlementaires" ;
- la rédaction des ordres du jour parlementaires et l'existence de formations et de commissions qui appuient le fonctionnement de réunions publiques.

1.2. Compétences.

L'école apprend aux élèves à voir les parlements comme des acteurs importants dans le processus décisionnel politique, à s'informer sur les thèmes actuels de l'ordre du jour parlementaire, à voir la différence entre les divers points de vue dans le débat parlementaire, à les comparer entre eux et à donner des exemples de décisions politiques (p. ex. l'enseignement, la politique de la jeunesse) qui influencent leur vie d'une manière directe.

1.3. Attitudes.

L'école apprend aux élèves à s'intéresser aux problèmes de l'ordre du jour parlementaire, à être disposés à prendre connaissance de points de vue et d'arguments qui sont avancés dans le débat public, à accepter des décisions prises conformément à la procédure parlementaire, à évaluer des décisions avec un esprit critique en les confrontant à une information pertinente, et aux idées personnelles et autres, et à apprécier la fonction et les charges de membres parlementaires.

2. Les services sociaux.

2.1. Sujet.

L'école familiarise les élèves avec un nombre d'institutions avec lesquelles ils peuvent entrer en contact dans la vie quotidienne et où ils peuvent adresser leurs sollicitations. Pour cela elle prête attention à la mission sociale et au fonctionnement de ces services ou institutions. L'école familiarise les élèves avec des numéros de téléphone et des services dans leur quartier où on est accueilli pour n'importe quel problème, sans engagement, d'une manière discrète et même anonyme.

2.2. Compétences.

L'école apprend aux élèves à recueillir des informations sur les institutions et services sociaux, leur offre et leur fonctionnement, à traduire leurs désirs et leurs besoins en des questions d'aide et d'information et à formuler des plaintes et des propositions d'amélioration du service.

2.3. Attitudes.

L'école apprend aux élèves à oser faire appel à des institutions ou services sociaux, à être capables de se défendre et à respecter les services et institutions sociales.

3. Citoyenneté mondiale.

3.1. Sujet.

L'école apprend aux élèves à constater une dimension mondiale objective de notre société. L'école apprend aussi aux élèves à comprendre que cette mondialisation apporte des bénéfices mais engendre aussi des problèmes et des conflits.

L'école apprend aux élèves à étudier le phénomène de la mondialisation en employant des exemples de coopération politique et économique au niveau mondial.

Elle montre aux élèves la complexité de cette coopération à l'aide des thèmes suivants : l'interdépendance, la justice sociale, les techniques pour résoudre les conflits, le changement et l'avenir.

3.2. Compétences

L'école apprend aux élèves à illustrer l'interdépendance au moyen d'exemples de leur propre monde, à examiner les intérêts opposés, à voir les positions des différents acteurs et à les comparer, à examiner et à évaluer l'exactitude et l'exhaustivité d'une situation ou d'un événement, à illustrer le rôle des institutions internationales, à tirer des conclusions sur la malléabilité de la société et sur son propre rôle éventuel, à comprendre qu'il y a différentes visions sur la prospérité et la redistribution de cette prospérité.

POUR ÉVALUER LA QUALITÉ DE L'ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ

Compétences terminales et transversales de l'éducation au sens civique, deuxième degré du secondaire (élèves de 15 et 16 ans)

1. Droits de l'homme

Les élèves

1. sont capables d'expliquer le contenu des Droits de l'Homme sur base d'exemples tirés de la Charte des Droits de l'Homme, et surtout sur base du traité des Droits de l'Enfant
2. sont capables d'expliquer avec leurs propres mots que les Droits de l'Homme sont interdépendants
3. sont capables de démontrer le caractère universel des Droits de l'Homme
4. sont capables de donner des exemples qui montrent que les Droits de l'Homme exigent de chacun une attention et des efforts constants et sont une donnée dynamique
5. reconnaissent les violations des Droits de l'Homme
6. reconnaissent les préjugés et les interventions discriminatoires chez eux-mêmes, chez les autres et dans les médias
7. montrent de l'intérêt et du respect pour les Droits de l'Homme et sont prêts à s'investir de manière active et constructive pour leurs propres droits et ceux des autres
8. ont un intérêt critique pour la façon dont est traitée la thématique des Droits de l'Homme dans les médias

2. citoyenneté active et prises de décisions

Les élèves

9. sont capables de mettre des décisions en pratique à propos de situations scolaires réelles
10. donnent leurs avis, exercent une participation à l'école et en argumentent l'importance, de même que dans d'autres formes d'organisation
11. sont capables de nommer et distinguer des points de vue minoritaires et majoritaires

12. sont capables d'expliquer droits et devoirs dans certaines situations concrètes
13. sont capables d'évaluer différents intérêts à courte ou longue échéance
14. s'efforcent de respecter l'intérêt, les points de vue et les arguments des autres
15. s'efforcent d'aborder des propositions ou arguments de façon nuancée
16. se sentent concernés par une prise de responsabilité dans ou en-dehors de l'école et par une participation dans toutes sortes d'activités

Compétences terminales de l'éducation à la citoyenneté, troisième degré enseignement secondaire (pour des élèves de 17 et 18 ans)

1. Assemblées démocratiques et parlements

Les élèves

1. sont capables de décrire le fonctionnement exact du processus des décisions parlementaires
2. sont capables de donner le rôle des formations et commissions dans le fonctionnement des assemblées (ainsi que les conseils communaux et provinciaux)
3. sont capables de situer les parlements et conseils comme acteurs importants dans la formation de la société
4. sont capables de discerner différents points de vue dans des débats parlementaires et de les comparer
5. sont capables de donner des exemples de décisions politiques (par ex. enseignement, politique de la jeunesse) qui influencent directement leur vie
6. sont capables d'évaluer les décisions d'une assemblée de façon critique et de les confronter à des informations pertinentes, à une opinion personnelle et à d'autres opinions
7. acceptent des décisions qui sont prises selon des procédures parlementaires
8. montrent de l'estime pour la fonction et les tâches des membres des assemblées

2. Services au citoyen

Les élèves

9. sont capables de rassembler des informations sur le rôle social, l'offre et le fonctionnement d'institutions et de services au citoyen, et sur des services spécifiques d'aide et d'information à la jeunesse
10. sont capables de convertir leurs propres souhaits ou besoins en demandes d'aide ou d'information
11. sont capables de dire comment ils peuvent faire appel à ces services, et où ils peuvent s'adresser lorsqu'ils ont une plainte éventuelle, un message ou une recommandation (entre autres services de médiation)
12. osent faire appel à des services sociaux ou institutions

3.Citoyenneté mondiale

Les élèves

13. sont capables d'illustrer le rôle d'institutions internationales
14. sont capables, à l'aide d'exemples, de montrer que la dimension mondiale dans notre société devient de plus en plus présente entre autres, politiquement, économiquement et culturellement et que cette évolution offre des avantages mais crée aussi des problèmes
15. sont capables d'expliquer la complexité de la collaboration internationale sur base de concepts comme dépendance, représentations et formation d'images, justice sociale, conflits et gestion de conflits, changement, avenir
16. sont capables de donner des conceptions différentes de la prospérité et de la redistribution des richesses
17. sont sensibles à l'importance de l'engagement personnel pour l'amélioration du bien-être et de la prospérité

CHAPITRE 2 : OUTILS

Nous proposons ci-dessous 3 exemples d'outils que l'on peut utiliser dans les classes :

1. **ÉDUCATION À LA PAIX**
2. **ÉDUCATION PAR LES PAIRS**
3. **ÉDUCATION À LA SANTÉ**

1. **ÉDUCATION À LA PAIX**

Éducation à la paix : la campagne mondiale pour l'éducation à la paix

Note : Le texte ci-dessous est tiré du Communiqué final de la conférence préparatoire à propos de l'éducation à la paix qui s'est tenue à Genève, les 26-29 novembre 1998.

L'éducation à la paix est un processus participatif qui change notre façon de penser et qui encourage l'éducation à la paix et à la justice.

L'Appel à la campagne mondiale de la paix pour l'éducation à la paix de La Haye a deux objectifs. *Tout d'abord*, engendrer une prise de conscience publique et un soutien politique pour l'introduction de l'éducation à la paix dans toutes les sphères éducatives, y compris l'éducation non-formelle, dans toutes les écoles du monde entier. *Ensuite*, encourager l'éducation de l'ensemble des professeurs afin qu'ils éduquent à la paix.

Appel à la paix de La Haye

La campagne mondiale d'éducation à la paix fut lancée en mai 1999 lors de la conférence de l'Appel à la paix qui s'est tenue à La Haye, Pays-Bas. L'Appel à la campagne de la paix de La Haye rassemble des groupes qui axent leurs objectifs sur les Droits de l'Homme, le désarmement, les droits de la femme et la justice sociale pour agir en faveur de l'abolition de la guerre au 21^{ème} siècle.

Les besoins

L'humanité fait face à des défis de proportions sans précédent : l'incessant développement des armes de destruction massive, les conflits entre les états et les groupes ethniques, le développement du racisme, la violence communautaire, l'énorme et toujours grandissant fossé entre les riches et les pauvres dû à l'économie

mondiale, les violations en masse des Droits de l'Homme et la dégradation de l'environnement.

Education à la paix

Afin d'être équipée pour traiter ces problèmes complexes et imbriqués, la jeune génération mérite une éducation radicalement différente. Les élèves ont besoin d'aptitudes à créer et à maintenir la paix.

L'éducation à la paix qu'ils méritent comprend les Droits de l'Homme, l'éducation au développement et à l'environnement. Les problèmes de sécurité et de désarmement, la réconciliation, la formation pour la résolution/prévention des conflits, l'attitude critique envers les médias, l'étude des genres, la non-violence et les relations internationales font tous partie de l'éducation à la paix. La méthodologie de l'éducation à la paix encourage l'esprit critique et prépare les élèves à agir selon leurs convictions.

Durant ces 45 dernières années, d'importants travaux ont été réalisés : les recommandations de l'UNESCO en faveur de l'éducation à la compréhension internationale, à la paix, aux Droits de l'Homme et aux libertés fondamentales en 1974 ; en 1994, le plan d'action de l'UNESCO pour l'éducation à la paix, aux Droits de l'Homme et à la démocratie proclamé par les ministres de l'éducation et signé par 144 pays ; et la constante augmentation du nombre de cours d'éducation à la paix donnés dans les écoles du monde entier. Mais tout ceci n'est qu'un début.

Le fonctionnement de la campagne

La campagne mondiale d'éducation à la paix est ouverte aux initiatives des individus et des groupes à travers le monde. Le travail de la campagne est réalisé dans chaque pays, chaque communauté, par des groupes et des individus qui souhaitent participer à la campagne.

Ceux qui participent activement à la campagne organisent des forums, écrivent des lettres, font circuler des pétitions, créent des groupes de travail, forment des délégations dans le but de rencontrer des responsables du gouvernement et rédigent des articles pour les publier. Ils emploient toutes les techniques possibles et imaginables pour soutenir l'éducation à la paix.

ANTÉCÉDENTS

En cette fin de siècle, le besoin d'éducation à la paix se fait plus que jamais ressentir. L'humanité est confrontée à des défis de proportions sans précédent dans des domaines comme l'incessant développement des armes de destruction massive, les conflits entre états et groupes ethniques concernant les rares ressources, le développement du racisme et l'énorme fossé toujours grandissant entre les riches et les pauvres dû à l'économie mondiale. Ces défis et d'autres représentent des formes de domination et de violence : physique, structurelle et culturelle.

Afin d'être équipée pour traiter ces problèmes complexes et imbriqués, la jeune génération mérite une éducation radicalement différente – des programmes, méthodes et documentation que nous regroupons sous le titre général d'*Education à la paix*. Nous pensons qu'il comprend des approches employées dans des domaines tels que celui des Droits de l'Homme, de l'éducation au développement et à l'environnement, de

la sécurité et du désarmement, de la transformation/résolution de conflits, de l'attitude critique vis-à-vis des médias, de l'étude des genres, de la citoyenneté mondiale et des relations internationales – ainsi que des éléments relevant de domaines plus traditionnels. Nous sommes convaincus que la stratégie de l'école globale ou de l'institution globale est à long terme la meilleure façon d'obtenir des résultats. Nous considérons comme un problème prioritaire celui des enfants, plus particulièrement des filles et de celles-ci dans des zones de conflit, qui dans certaines parties du monde n'ont pas accès à une quelconque éducation ; celui de nombreuses écoles qui ne possèdent pas assez de ressources ; et celui des curricula qui aux niveaux secondaires et tertiaires sont souvent extrêmement limités. L'éducation est un droit universel et l'absence d'éducation due à la pauvreté, la discrimination ou la guerre portent atteinte à l'individu et à la communauté.

Durant ces 25 dernières années, nombre de travaux importants ont été réalisés au niveau international pour traiter toutes ces questions, dans une série de forums différents, à partir de la politique d'éducation à la paix "Recommandations" de l'UNESCO en 1974 jusqu'à sa *Déclaration de la paix, des Droits de l'Homme et de la démocratie* de 1994, signée par 144 gouvernements. Cependant, tout en saluant les efforts des pionniers, nous sommes profondément déçus que des déclarations louables et même des engagements formels n'aient pas eu dans la plupart des pays un réel impact sur les programmes scolaires, la formation des professeurs, les pratiques en classe et les matériaux de documentation. A la veille du 21^{ème} siècle, nous demeurons trop souvent enfermés dans des catégories et attitudes désuètes.

Nous sommes d'avis que l'éducation à la paix devrait être un processus holistique, s'étendant bien au-delà des murs de l'école pour faire partie de la vie de la communauté, des médias et de la culture populaire – et qui en tant que tel doit inclure des perspectives de toutes les disciplines. Dans un même temps, elle doit être reconnue comme une part fondamentale du système formel (et non-formel) dans tous les pays. Sinon, elle manquera de crédibilité, de statut et de responsabilité financière.

Les institutions de formation des professeurs, y compris celles préparant aux niveaux de formation professionnelle et primaire, devraient jouer un rôle particulièrement important. Les professeurs sont accablés par des fardeaux administratifs de plus en plus nombreux et ont besoin de soutien pour la préparation de programmes qui sortent des sentiers battus et développent le travail d'équipe et la coopération. Ceci vaut pour la formation initiale ainsi que pour la formation continue. Nous encourageons également les éditeurs à proposer du matériel d'éducation à la paix et à assurer sa bonne distribution. En outre, les agences d'assistance au développement devraient employer des éléments d'éducation à la paix pour les inclure dans leurs activités de formation de professeurs et de production de matériel. Les efforts fournis par les agences humanitaires afin d'introduire l'éducation pour la résolution/transformation des conflits, la réconciliation et la paix des réfugiés et des populations en conflit devraient être accrus. Nous demandons surtout aux Ministères de l'Education de donner la priorité à l'éducation à la paix et de prendre des initiatives systématiques pour l'appliquer au niveau local et national.

Notre conférence sur l'éducation à la paix touchait de nombreuses perspectives et approches particulières : les genres, les Droits de l'Homme, l'analyse d'identité, les qualités de l'intervention, les nouvelles technologies, le jumelage scolaire Nord-Sud et beaucoup d'autres. Nous avons entendu des scientifiques, des chercheurs, des militants, des étudiants et des historiens. Nous avons insisté sur l'importance de l'éducation à la paix en ce qui concerne la croissance personnelle ; la construction de la volonté et de la confiance pour agir collectivement ; et la guérison des blessures

sociales et le sens qu'elle donne à la mémoire historique. Ces différentes dimensions sont la preuve de la richesse potentielle de ce domaine et du nombre de contributions diverses dont il a besoin.

Le pourcentage de jeunes dans la population mondiale, plus particulièrement dans le Sud Mondial, s'accroît rapidement parallèlement à la forte accélération du nombre total. Dans un même temps, la population des états occidentaux vieillit – les périodes de retraite n'ont jamais été plus longues. Une des forces de notre conférence fut son aspect inter-générationnel, avec des jeunes et des adultes se rencontrant séparément et ensemble dans des ateliers. Les jeunes ont participé activement à la planification de l'évènement, à la présidence des séances, aux présentations ainsi qu'aux rapports :

"Beaucoup ressentaient un besoin de trouver d'abord la paix dans nos maisons, écoles et communautés avant d'adopter une perspective plus globale. Nous étions d'accord sur le fait que les thèmes de la justice, de la tolérance et de la paix devaient être intégrés à l'éducation des enfants dans le monde, comme ce sont eux qui gouverneront le monde du 21^{ème} siècle. De tels messages peuvent également être transmis de manière très efficace aux plus jeunes enfants par des enfants plus âgés."

Les jeunes qui étaient présents ont pour la plupart ressenti un sentiment d'urgence. Les jeunes sont décidés à trouver des moyens de contribuer aux processus de paix mais ils sont réprimés par la bureaucratie et le manque de possibilités de travail approprié. La tentation de se sentir impuissant face à la complexité des problèmes mondiaux doit être contrée par une insistance intentionnelle sur les succès et les figures de la résistance à l'oppression, et à travers l'inspiration que l'on peut retirer d'une expression artistique compatissante.

Dans une culture qui s'accélère rapidement, il est d'autant plus important pour les éducateurs d'apprendre à apprendre à leurs élèves. Le rôle moderne du professeur qui est de faciliter, de donner la possibilité de faire, d'écouter, de guider plutôt que de réciter ou de détailler son savoir est souvent recommandé mais rarement complètement appliqué. Cependant l'éducation à la paix, aux Droits de l'Homme et à la démocratie implique – en fait exige – une telle relation de confiance et d'échange mutuel. Nous aimerions insister en particulier sur le fait que l'égalité entre hommes et femmes est un prérequis à une classe démocratique.

Nous sortons de cette conférence avec au moins un objectif clair. L'éducation à la paix doit se retrouver partout, à tous les niveaux du système éducatif. Les gouvernements doivent étoffer leurs élégants propos par des engagements concrets en termes de ressources budgétaires beaucoup plus grandes, de nouveaux programmes de formation de professeurs et développement du personnel, et d'implication plus forte des jeunes eux-mêmes dans leur propre éducation. Plus particulièrement, nous demandons à chaque pays de concevoir un plan d'éducation à la paix, comme une contribution à la Décennie pour la Culture de la Paix, ainsi qu'un système d'évaluation. Les "bons usages" ne suffisent pas. Une campagne mondiale doit être lancée. A cette fin, nous pensons que des organisations travaillant dans ce domaine devraient collaborer pour former un réseau commun.

Nous nous engageons à reporter ce travail à la conférence de l'Appel à la paix de La Haye en mai 1999 et au-delà. L'éducation à la paix est un thème qui apparaît souvent

dans le processus de La Haye, constituant une dimension cruciale des quatre domaines : loi humanitaire et Droits de l'Homme, désarmement, prévention et résolution des conflits, la culture de la paix. Nous souhaitons voir de réels résultats de ce processus de dialogue international – regrouper une boîte à outils d'initiatives imaginatives qui, lorsqu'elle dispose de la documentation nécessaire, peut être appliquée et adaptée dans des contextes différents à travers le monde.

Nous demandons à tous ceux qui se préoccupent du futur et de l'importance de l'éducation à la paix de s'impliquer dans la campagne de La Haye – par le biais d'évènements préparatoires, de développement d'idées pour le programme de la conférence, de collectes de fonds afin d'aider des collègues ou étudiants de zones de conflit et du Sud mondial à être présents. De cette façon, nous serons mieux préparés à contribuer à l'année du millénaire – l'Année Internationale pour la Culture de la Paix.

La paix est un effort mondial !

Publications et catalogues sur l'éducation à la paix

Publications sur l'éducation à la paix

Publications IPB

IPB a publié au fil des années une large variété de livres et autres matériels, dont bon nombre constituent de la documentation utile pour des classes ou des groupes de communauté/paix. Pour des détails comprenant des informations relatives à la commande, voir la page [Catalog](#). Les offres de traduction de l'anglais vers d'autres langues sont toujours les bienvenues.

A Popular Version of Yash Tandon's Militarism and Peace Education in Africa. Paul Kisembo. 1993. Publié par : Association Africaine pour l'Alphabétisation et la Formation des Adultes (AALAE), PO Box 50768, Nairobi, Kenya. \$5. Cette nouvelle version d'une étude plus ancienne de Tandon résume dans un langage plus simple le message selon lequel la situation du militarisme actuel en Afrique a ses racines dans les 500 dernières années d'exploitation économique et d'oppression politique.

CAVE (Centre for Alleviating Social Problems Through Values Education). Offre diverses publications sur la théorie, les programmes scolaires et le discours pédagogique relatifs à l'éducation des valeurs. Contact : CAVE, 85 ARGYLL place, Aberdeen, Scotland, UK, AB25 2HU. Telephone et fax : (+44) 1554 634873

The Cooperative Bank: *Peace, an Easy Reader* par Chris Sewell. Disponible gratuitement à www.co-op.ac.uk/peace

Council for Education in World Citizenship. Propose des colis de documentation et de programmes scolaires pour l'enseignement des droits de l'homme. Pour commander par correspondance : CEWC, 15 St Swithin's Lane, London EC4N 8AL, UK. Telephone : +44 171 929 5090 Fax : +44 171 929 5091 Email : cewc@campus.bt.com

Education for Human Dignity – *Learning About Rights and Responsibilities* Betty Reardon. Un manuel de documentation en trois parties pour guider les professeurs et ceux en formation à travers le processus de développement de programmes d'éducation aux droits de l'homme pour les écoles d'enseignement primaire et secondaire. Juillet 1995. Pour commander celui-ci et d'autres livres de cet auteur des Presses Universitaires de Pennsylvanie, P.O. Box 4836, Hampden Station Baltimore, MD 21211 USA. Appel gratuit : (800) 445 9880 ; Fax (410) 516 6998. Cloth, ISBN 3306-9, \$48.95 Paper, ISBN 1524-9, \$24.95.

From Violence to Wholeness : Un programme d'étude de la spiritualité et pratique de la non-violence active. Pour commander par correspondance : Pace e Bene, 1420 W. Bartlett St., Las Vegas, NV 89106, USA. Email : fvtw@aol.com

Editions IFOR : fournit un réseau d'informations pour une culture de la paix et de la non-violence. Pour commander leur catalogue, contacter IFOR, Spoorstraat 38, 1815 BK Alkmaar, the Netherlands. Telephone: +31 72 512-3104, Fax: +31 72 515-1102 Email: office@ifor.org

Local Action/Global Change : *Learning About the Human Rights of Women and Girls*. Par Julie Mertus, Nancy Flowers et Mallika Dutt. Un manuel de documentation qui comprend des activités et programmes scolaires pour l'éducation aux droits de la femme/fille. Pour commander par correspondance : Women, Ink., 777 UN Plaza, NY, NY 10017, USA. Telephone : 212 687 8633 Fax : 212 661 2704 Email : wink@womenink.org Internet : <http://womenink.org>

Manchester Development Education Project : Resources for Citizenship – un guide de documentation pour des programmes scolaires, livres et aides éducatives. Pour commander par correspondance : DEP, 801 Wilmslow Road, Didsbury, Manchester M20 2QR, UK. Telephone : +44 161 445 2495 Fax : +44 161 445 2360. Email : depman@gn.apc.org Internet : <http://www.dep.org.uk>

Northern Ireland : Roots of Conflict, Routes to Peace : A teaching pack for Key Stage 4 and A Level History. Par the Northern Ireland Working Group of the National Peace Council. 1999. Pour commander par

correspondance : National Peace Council, 162 Holloway Road, London N7 8BR UK. Email : npc@gn.apc.org
Internet : <http://www.gn.apc.org/npc/pubs.htm>

OXFAM – Education Catalogue. Fournit des publications dans tous les domaines d'éducation principalement axés sur l'éducation à la conscience mondiale, à la paix et aux droits de l'homme. Leur site internet offre une liste de possibilités pour les éducateurs et élèves de devenir actifs dans une initiative mondiale. Internet : <http://www.oxfam.org.uk/publish/schools.htm>. Demande par email : oxfam@oxfam.org.uk (taper [education catalogue request] dans la ligne Sujet). Telephone 0 78 65313600

Peace Pledge Union – Fournit un vaste choix de documentation pour les éducateurs et les élèves comprenant des feuillets d'activités, des programmes scolaires et des colis de publications constamment remis à jour. Pour commander par correspondance :

Peace Pledge Union, 41b Brecknock Road, London N7 OBT, UK. Telephone : +44 0 171 424 9444 Fax : +44 0 171 482 6390 Demande par email : peacenow@gn.apc.org
Internet : http://www.gn.apc.org/peacepledge/ed/ed_index.html

People's Decade of Human Right's Education. Propose des vidéos et un manuel d'action pour l'éducation aux droits de l'homme. Pour commander par correspondance : PDHRE, 526 West 11th Street, Suite 4E NY, NY USA. Telephone : 212 749 3156 Fax : 212 666 6325 Email : pdhre@igc.org Internet : <http://www.pdhre.org>

Politics and International Relations. Les Cambridge Press sont estimées comme étant le principal éditeur d'ouvrages de sciences politiques. Ce catalogue fournit des publications dans tous les domaines de sciences politiques principalement axés sur les relations internationales, le droit international, la politique comparée et la théorie de la démocratie. Pour commander par correspondance : Customer Services Direct, Cambridge University press, FREEPOST, The Edinburgh Building, Cambridge CB2 1BR, UK. Telephone: +44(0)1223 326050 Fax: +44(0) 1223 326 111 Demande par email : directcustserve@cup.cam.ac.uk
Internet: <http://www.cup.cam.ac.uk/cais>

Skipping Stones – A Mutlicultural Children's Quarterly. Propose un forum pour la communication entre enfants de pays et passés différents. Pour commander par correspondance : Skipping Stones, PO Box 3939, Eugene, Oregon 97403-0939 USA. Telephone 001 503 342 4956 Email : skipping@efn.org
Internet : <http://www.efn.org/~skipping>

The Atrium Society – Education for Peace Program. L'organisation propose des publications et programmes centrés sur la résolution des conflits. Pour commander par correspondance : The Atrium Society, PO Box 816, Middlebury, VT 05753 USA. Telephone : 800 848 6021 Fax : 802 462 2792 Email : atrium@atriumsoc.org
Internet : <http://www.atriumsoc.org>

The World of Learning 2000 – 50th Edition : *A definitive source of information on higher education world-wide*. Livre de documentation qui regroupe les institutions et organisations d'enseignement supérieur du monde entier. Pour commander par correspondance : Europa Publications, 18 Bedford Square, London WC1B 3JN, England. Telephone : +44 171 580 8236 Fax : +44 171 636 1664. Email : sales@europapublications.co.uk Internet : <http://www.europapublications.co.uk>

UNESCO 1999 Publishing Supplement : Multi-lingual resource guide to a plethora of education publications. Pour commander le catalogue, envoyer votre demande à
UNESCO Publishing/ 7 place de Fontenoy, 75352 Paris 37 SP, France. Fax : (+31) 1 45 68 57 37. Internet : <http://www.unesco.org/publications>

: Une publication UNICEF par Ken Bush et Diana Saltarelli: *The Two Faces of Education in Ethnic Conflict: Towards a Peacebuilding Education for Children*. United Nations Children's Fund Innocenti Research Centre, Florence, Italy. L'ouvrage est disponible en format Acrobat (pdf) à :
<http://www.unicef-icdc.org/publications/pdf/insight4.pdf>

World Association for the School as an Instrument of Peace. Propose des publications qui encouragent l'échange de correspondance pacifique entre des écoles du Nord et du Sud. Pour commander par correspondance : EIP, 5, rue du Simplon, CH-1207 Geneva, Switzerland. Telephone : +41 22 735 2422 Fax : +41 22 736 4863 Email : cifedhop@mail-box.ch Internet : <http://www.eip-cidefhop.org>

Catalogues d'éducation à la paix

Educators for Social Responsibility : Catalogue de documentation pour des programmes scolaires, livres et formations. Pour commander par correspondance :

ESR, 23 Garden Street, Cambridge, MA 02138 USA. Telephone : 800 370 2515 /617 492 1764 Fax : 617 864 5164 Email : educators@esnational.org Internet : <http://www.esnational.org>

NICR Books – Fournit un catalogue pour des livres et de la documentation concernant la résolution des conflits. Pour commander, écrire à : The Network : Interaction for Conflict Resolution, Conrad Grebel College, Waterloo, ON Canada N2L 3G6. Internet : <http://www.nicr.ca>

The Global Classroom : Un guide complet de documentation pour des programmes scolaires, livres, aides éducatives, etc. Pour commander par correspondance :

The Global Classroom, PO Box 584, Williston, VT 05495-0584 USA. Telephone (aux USA et Canada) 800 211 5142 /802 862 0095 Fax : 802 864 7626 Email : support@globalclassroom.com Internet : <http://www.globalclassroom.com>

Peace Education International. Propose *Peace Education Programs with a Creative Edge* pour les classes primaires. Pour commander un catalogue de programmes scolaires, contacter : Peace Education International/ 2895 Biscayne Blvd., Suite 415/ Miami, Florida 33137, USA. Appel gratuit à partir des Etats-Unis :1 888 667 3223. Fax : 1 305 673 9303

2. ÉDUCATION PAR LES PAIRS

L'intervention est un processus de résolution des disputes et conflits dans lequel une tierce partie neutre agit en tant que président du processus. L'objectif de l'intervention est de résoudre les différends de manière constructive. L'intervention offre aux écoles une alternative aux pratiques disciplinaires traditionnelles. Les élèves impliqués dans ce processus, qu'ils soient intervenants ou parties en litige, apprennent une nouvelle manière de régler les conflits.

Grâce à l'intervention, des élèves formés aident leurs camarades de classe à identifier les problèmes qui sont à la base des conflits et à trouver des solutions. L'intervention des pairs ne sert pas à trouver qui a raison ou tort. Les élèves sont plutôt encouragés à passer outre le conflit immédiat et à apprendre à s'entendre les uns avec les autres – une qualité importante dans le monde actuel. Les pairs intervenants demandent aux élèves en litige de raconter leurs histoires et posent des questions pour éclaircir certains points. Les intervenants aident les élèves à identifier les façons de résoudre le conflit.

Une composante-clé de tout processus d'intervention est de laisser chaque élève raconter sa propre histoire et ensuite de voir si quelqu'un comprend son point de vue. Comme l'intervenant de V.E.V., Nate Johnson, le dit : " Le simple fait de savoir que quelqu'un comprend réduit vraiment la tension durant l'intervention."

L'intervention des pairs ne convient pas à tous les genres de problèmes. Par exemple, l'agression ou les activités criminelles ne sont en général pas reprises dans le programme d'intervention d'une école. Les situations habituelles comprenant les insultes, les rumeurs, les bousculades dans les couloirs et les brutalités ont été résolues avec succès grâce à l'intervention des pairs. Plusieurs groupes ont décrit un processus pour l'intervention des pairs. *Teacher Talk* a identifié leurs points communs. Les listes

suivantes décrivent les règles de base et les étapes du processus d'intervention. Lorsque les deux élèves s'accordent sur les règles de base, l'intervention peut commencer.

Etapes de l'intervention :

- Accord sur les règles de base
- Chaque élève raconte son histoire
- Vérification des histoires
- Débat à propos des histoires
- Imagination de solutions
- Débat à propos des solutions
- Choix d'une solution
- Signature d'un contrat

Règles de bases

Les participants devront être d'accord pour :

- Résoudre le problème
- Dire la vérité
- Écouter sans interrompre
- Être respectueux
- S'engager à appliquer l'accord
- Maintenir la confidentialité de la situation

Intervention des pairs dans deux écoles :

Joe pousse Mike dans un casier parce que Mike a harcelé le petit frère de Joe à l'arrêt de bus.

Robin est en conflit avec Gayle parce qu'elle croit que Gayle a fait courir une rumeur à son sujet.

Lorsque de telles situations adviennent à la Decatur Middle School à Indianapolis, IN, les deux parties en litige ont la possibilité de régler leur différend par l'intervention des pairs. Les élèves, professeurs et administrateurs en sont tous satisfaits. Le directeur John Taylor constate une réduction d'interventions d'autorité pour manque de discipline depuis que l'intervention des pairs a été introduite en 1993. Il dit : "Grâce à l'intervention des pairs, les élèves disposent d'un outil pour résoudre leurs propres problèmes. Les élèves sont encouragés à prendre la responsabilité de leur comportement et de leur solution." La « pair intervenante » Kimberly DelGado (les vrais noms ne sont pas mentionnés), une élève de deuxième secondaire (8th grade) à Decatur, pense que l'intervention offre des résultats positifs. Elle dit que cela ne permet pas uniquement de ne pas avoir de problèmes mais que cela permet aussi de se lier d'amitié avec des personnes qui auraient pu être des ennemis. Les élèves Paul Chang et Léa Snyder, tous deux pairs intervenants, ont employé leurs qualités d'intervenant en dehors de la classe pour aider leurs amis à résoudre leurs problèmes. Le professeur de sciences Pat Donovan qui a contribué à la création de l'intervention

des pairs à Decatur dit que cela a permis de diminuer la tension entre les enfants. Cela fonctionne avec succès car "cela permet aux enfants de se comprendre l'un l'autre." Dans l'école secondaire Martin Luther King Law and Public Service Magnet High School à Cleveland, OH, le programme d'intervention V.E.V. (Vaincre les Environnements Violents) est appliqué depuis bientôt 15 ans. Les intervenants de V.E.V. forment des professeurs et d'autres élèves à l'application d'un programme d'intervention. Tasha Smith, qui a été intervenante pendant trois ans, pense que l'intervention a fait de l'école un lieu sûr. Elle dit que l'intervention montre aux élèves "une manière différente de traiter les problèmes, sans violence." Nate Johnson affirme qu'être intervenant a changé sa vie à l'extérieur de l'école. "Avant d'être intervenant, mon frère et moi nous battions constamment. A présent, je lui parle au lieu de me battre avec lui. Toute cette année, nous n'en sommes jamais venus aux mains."

Conseils pour obtenir la paix dans une classe

1. Posséder un véritable intérêt pour vos élèves.

Accueillir les élèves dès leur entrée en classe. Apprendre la (les) culture(s) des élèves. Être au courant des termes d'argot des adolescents. Les féliciter et les encourager fréquemment. Suivre les élèves en tant qu'individus et non en tant que classe.

2. Énoncer les règles de classe clairement.

Appliquer les règles de manière juste et sans exception. Prendre en compte les circonstances uniques de chaque incident tout en prenant des décisions liées à la discipline.

3. Être objectif et ne pas porter de jugements.

Essayer d'adopter le point de vue de l'élève. Considérer le problème sous toute une série de points de vue.

4. Montrer que l'on est humain.

Être prêt à admettre ses erreurs. Faire de l'humour quand c'est possible.

5. Minimiser la distance dans la communication quotidienne.

Être assis derrière un bureau ou se tenir debout sur une estrade peut laisser penser que vous souhaitez créer une distance entre vous et les élèves.

6. Affronter un comportement problématique directement et immédiatement.

Les conflits et problèmes non résolus refont souvent surface. Affronter un problème dès le départ réduit la possibilité qu'il ne s'aggrave.

7. Adopter une approche de collaboration.

Donner un maximum de possibilités aux élèves de faire des choix en classe. Prendre en compte le fait que ceci est "notre" classe et non "ma" classe. Solliciter activement l'opinion des élèves.

3. ÉDUCATION À LA SANTÉ : ÉCOLES D'ÉDUCATION À LA SANTÉ

Qu'est-ce qu'une école d'éducation à la santé ?

Une école d'éducation à la santé est un lieu où tous les membres de la communauté scolaire collaborent afin de fournir aux élèves des expériences positives et intégrées ainsi que des structures qui les éduquent et protègent leur santé. Ceci comprend les curricula formel et informel en matière de santé, la création d'un environnement scolaire sûr et sain, la mise à disposition de services de santé appropriés et l'implication de la famille et de la communauté pour éduquer à la santé.
(*Organisation mondiale de la santé, 1996.*)

Quels sont les avantages d'une école d'éducation à la santé ?

L'école d'éducation à la santé :

offre un modèle de santé holistique qui comprend les interrelations entre les aspects de santé physiques, mentaux, sociaux et environnementaux ;

donne l'occasion aux familles de prendre part au développement des savoir-faire et connaissances en matière de santé de leurs enfants ;

aborde l'importance de l'environnement physique (par exemple des aires de jeux ombragées) dans sa contribution à la santé des enfants ;

reconnaît l'importance de l'ethos social de l'école en faveur d'un environnement d'apprentissage positif, dans lequel les relations saines et le bien-être émotionnel des élèves sont renforcés ;

crée des liens entre les services régionaux, locaux et l'école pour aborder des problèmes de santé particuliers qui concernent les élèves ;

met l'accent sur la participation active des élèves au curriculum formel afin de développer une série de connaissances et de savoir-faire en matière de santé qu'ils garderont toute leur vie ;

améliore l'équité en éducation et santé ;

fournit un environnement de travail positif et encourageant au personnel de l'école ;
et

permet à l'école et à la communauté locale de collaborer aux initiatives en matière de santé dont bénéficient les élèves, leurs familles et les membres de la communauté.

(Organisation mondiale de la santé, 1996)

Comment classer une école d'éducation à la santé ?

Les éléments suivants permettent d'identifier une école qui pourrait se classer comme une école d'éducation à la santé :

- ◆ Développe une culture organisationnelle qui favorise un environnement d'apprentissage et de travail stimulant, sûr et sain pour les élèves et les professeurs.
- ◆ Identifie les besoins particuliers de la communauté scolaire en matière de santé.
- ◆ Établit ses propres priorités et se concentre sur les problèmes de santé significatifs.
- ◆ Collabore avec les parents et les élèves pour résoudre les problèmes, prendre des décisions et agir à propos des problèmes de santé dans la communauté scolaire.
- ◆ Offre une approche holistique, axée sur l'action et coordonnée à la santé et à l'éducation au sein de l'école et de la communauté.
- ◆ Établit des partenariats efficaces avec les services de santé afin de développer, de réaliser et de contrôler des programmes d'éducation à la santé, la mise à disposition de services et autres actions qui réforment et se reflètent sur toutes les activités scolaires.

(Cadre National pour les Ecoles d'Education à la Santé en Australie, 1999.)

Exemples de mise en pratique :

St John's College

St John's College s'est engagé à fournir un environnement d'apprentissage qui prépare ses élèves aux changements actuels et futurs de la société. En poursuivant cet objectif, St John's College reconnaît l'importance d'une éducation en matière de santé comme étant une partie intégrante du curriculum scolaire. Devenant une école-pilote EES (Ecole d'Education à la Santé) et une EIED (Ecole Individuelle d'Education à la Drogue) en mars, l'école a décidé de créer un Comité de Santé incluant l'EES et l'EIED afin de satisfaire avec succès aux besoins de ces deux projets-pilotes. Trois domaines principaux ont été établis par le comité par des questionnaires adressés à la communauté scolaire et aux membres du Comité de Santé.

Éducation à la drogue

L'école s'est engagée à fournir un programme global d'éducation à la drogue destiné à l'ensemble de l'école. Ce programme sera cross curricula et impliquera autant de domaines-clés d'apprentissage qu'il est indiqué. Le programme d'éducation à la drogue emploiera une approche de minimalisation des dommages étant donné que le comité pense qu'il est nécessaire de doter les élèves, le personnel, les parents et la communauté scolaire locale de connaissances et de savoir-faire pour comprendre les divers effets des drogues et pour prendre des décisions informées vis-à-vis des drogues.

Cantine saine

Un comité de cantine saine a été établi cette année avec la participation d'élèves, du personnel et de parents. A ce stade, le comité cherche une manière d'améliorer la qualité alimentaire de la nourriture vendue à la cantine, son but est également de fournir une éducation à une alimentation saine à tous les membres de la communauté scolaire.

Sécurité des facilités et de l'environnement

Un grand effort a été déployé par l'école pour mettre à jour et améliorer la sécurité des facilités et de l'environnement général de son campus P-12. L'école s'est efforcée d'atteindre le niveau de sécurité optimal pour l'ensemble de la communauté scolaire. Ce faisant, de récents travaux ont impliqué du mobilier neuf dans les salles de classe, la mise à jour des procédures, pratiques et politiques en cas d'urgence, l'enlèvement dans les aires de jeux de tout objet pouvant blesser et l'offre au personnel de possibilités de développement professionnel pour être formé à donner les premiers secours. St John's College n'en est qu'au début de l'introduction du concept d'EES dans sa communauté mais il établit avec soin une base solide sur laquelle il pourra construire une expérience agréable et utile pour les élèves, les parents et le personnel de l'école. Ces trois domaines sont simplement le commencement de ce que l'école envisage comme un cycle continu et comme une approche d'éducation à la santé englobant l'école entière pour le bien de tous.

Helen Neely

St John's College, Preston

CHAPITRE 3 : EXEMPLES DE BONNE PRATIQUE

(Ces exemples sont extraits du manuel “A CONNECT project, part II – a manual on how to promote young active citizenship within the European Union and beyond”)

Nous exposerons ci-dessous des exemples de projets en matière d'éducation à la citoyenneté en les répartissant en **8 domaines** :

1. Citoyenneté politique : Education aux Droits de l'homme et éducation aux valeurs
2. Citoyenneté culturelle
3. Citoyenneté interculturelle
4. Citoyenneté sociale
5. Citoyenneté égalitaire
6. Citoyenneté environnementale
7. Citoyenneté européenne
8. Citoyenneté universelle

1. CITOYENNETE POLITIQUE, EDUCATION AUX DROITS DE L'HOMME ET EDUCATION AUX VALEURS

ECE : Education for citizenship in Europe : un projet Comenius 2 (Royaume-Uni)

L'objectif de ce projet est de développer un module de formation pour enseignants dans le domaine de la citoyenneté pour amener les élèves à pouvoir jouer activement leur rôle et prendre les responsabilités qu'ils devront assumer dans leur vie d'adulte en tant que citoyens en Europe. Ce projet de trois ans a mis sur pied un partenariat regroupant cinq institutions issues de cinq pays, Espagne, France, Pays-Bas, Royaume-Uni, Tchéquie. Son public cible : les écoles d'enseignement secondaire du premier cycle. Le processus suivi dans le projet pour atteindre cet objectif consiste en une consultation des professeurs dans le but d'identifier des exemples de bonne pratique tant en termes de contenu qu'en terme d'approche pédagogique. C'est sur base de cette recherche que les modules seront construits.

Après évaluation des modules, on élaborera des pistes de travail pour les enseignants. Une formation continue au niveau international est planifiée dans le courant de la troisième année du projet.

La motivation qui est à la base du projet est un intérêt renouvelé dans de nombreux pays pour l'enseignement de la citoyenneté dans les écoles et pour la façon dont cet enseignement pourra contribuer efficacement à développer une citoyenneté active et démocratique.

Pour contribuer à ce développement d'une citoyenneté active et démocratique, le projet envisage la nécessité de poursuivre une approche pédagogique. Pour gérer efficacement une telle approche pédagogique, le projet envisage la nécessité d'offrir une formation spécifique aux enseignants et d'élaborer un large éventail de ressources. Tel est l'objectif que le projet espère atteindre par cette proposition.

Pour plus d'informations, contacter : Jacqueline Dawson ; tél. 00 44 20 86 55 12 99.
E-mail : jacqueline_dawson@croydon.gov.uk

Sites webs sur les droits de l'homme et sur les droits des enfants (Belgique)

Plusieurs sites webs comportant des informations sur les Droits de l'Homme et sur les droits des enfants sont disponibles, parmi lesquels celui qui est géré en Belgique par le Commissariat aux droits des enfants, rue Ducale, 67, B – 1000 Bruxelles.
Tél. 00 32 552 98 00.

Site web : <http://kinderrechtencommissariat.be>

Sur ce site web, les enfants peuvent trouver une information abondante sur ce qui figure dans la Charte Internationale des droits de l'enfant. Ils peuvent aussi y trouver des noms auxquels s'adresser en cas de violations de leurs droits et à qui demander de l'aide et un soutien.

La méthode de co-décision : une simulation jouée à Alden-Biesen (B) : un exemple d'éducation à la citoyenneté politique (Belgique)

Des jeunes provenant de 5 ou 6 pays différents, âgés de 16 à 18 ans, se rencontrent pendant une semaine pour jouer le jeu de la méthode de co-décision, méthode prônée par le Traité de Maastricht de l'Union européenne en 1991. Les enseignants des écoles concernées se réunissent quelques mois à l'avance pour prendre conscience de tous les aspects de la simulation. Les élèves et leurs professeurs préparent les thèmes à discuter et les résolutions sur Internet avant la simulation. Durant la semaine du jeu, les écoles, réunies en un seul lieu, peuvent être en liaison avec d'autres écoles par vidéo-conférence.

Pour plus d'informations, contacter : Guy Tilkin, tél. 00 32 89 51 93 52
E-mail : guy.tilkin@alden-biesen.be. Site web : <http://www.alden-biesen.be>

L'Ecole de Minos : un projet Comenius 1 dans le cadre du programme Socrates, coordonné par le Collège les Sources, Le Mans (F) : un bon exemple d'éducation aux médias intégrée dans un partenariat européen Comenius. (France)

Des élèves de 13 à 15 ans ont reçu une grille pour analyser les informations données à la télévision. Pendant quelques jours, ils ont dû écouter les nouvelles et mettre par écrit les thèmes-clés qui en ressortent. Les élèves des cinq écoles participantes se sont communiqué entre eux leurs travaux. Ils ont ensuite comparé leurs items et ont essayé de comprendre en quoi les items sont différents. Ils ont interrogé leurs partenaires par internet pour obtenir plus d'information et de clarification. Cela a paru un bon exercice d'éducation aux médias, accompagnée d'une dimension européenne qui donne une valeur ajoutée à tous les types de compétences à acquérir, telles que lire, comprendre, communiquer, parler. Les élèves ont aussi acquis une information de base sur les mass médias comme la télévision et la presse écrite dans les autres pays des écoles partenaires.

Le centre de documentation de l'école française "Eurodoc" a joué un rôle prédominant pendant tout le déroulement du projet.

Centre Eurodoc 72 : Collège Les Sources, 30, rue Edgar Degas, F – 72100 Le Mans.

Tél. 00 33 2 43 72 89 67. E-mail : eurodoc@colleges.univ-lemans.fr

Pour plus d'informations, contacter : Geneviève Laizé
site web <http://www.univ-lemans.fr/colleges/index.html>

Un projet Comenius 1 centré sur "Apprendre la démocratie en Europe et la citoyenneté mondiale"

Un partenariat Comenius 1 d'écoles de France, Slovaquie, Italie (Sicile) et Autriche centré sur les élèves en tant que représentants de leurs pairs dans leurs écoles et sur la façon dont cette délégation contribue à développer la citoyenneté politique.

Les quatre écoles ont décrit leur propre système et ont échangé des informations à ce sujet. Les élèves sont formés à agir en tant que délégués de leurs pairs dans les quatre domaines suivants : capacité de gérer l'autonomie, capacité de développer l'ouverture aux autres, capacité de prendre des initiatives et capacité de prendre des responsabilités.

Une coopération a été établie entre les écoles pour donner aux enseignants, élèves et parents une formation relative au rôle des élèves délégués.

Ceci nous semble un excellent thème pour un projet de développement scolaire Comenius 1

EUROPEAN CHILDREN's television centre : un projet JEUNESSE sur l'éducation aux médias (Grèce)

Ce projet commence par une recherche et un collationnement de tous les projets et programmes sur l'éducation aux médias qui existent en Europe. Cette recherche sur des applications en matière d'éducation à l'audio-visuel a été faite par de jeunes travailleurs de toute l'Europe et s'est étendue sur huit mois. Son aboutissement a débouché sur une réunion des partenaires et participants (juin 1999) parmi lesquels des représentants des jeunes. Lors de cette réunion, tous les résultats ont été exposés et les participants ont eu l'occasion de tester certaines des formes les plus avancées d'éducation à l'audio-visuel et de discuter de leurs conclusions avec les organisations partenaires. Une publication a été éditée sur papier et sur support électronique, comportant tous les résultats de l'étude et de la réunion. Cette publication, présentée comme un manuel et un guide pour éducateurs de l'audio-visuel de toute l'Europe, sera régulièrement mise à jour pour les tenir au courant des derniers développements dans ce domaine.

Pour plus d'informations, contacter : Athina Rikaki, European children's Television Center, 20 Analipseos street, GR – 15235 Athènes.

2. CITOYENNETE CULTURELLE

L'école adopte un monument : un projet Comenius (Italie)

Une initiative qui a démarré à Naples et qui s'est maintenant répandue dans toute l'Europe. Elle a pour but de rendre les jeunes conscients qu'ils sont reponsables de l'héritage culturel dans l'environnement immédiat de leurs écoles. Les élèves doivent s'informer sur un monument qui peut être un vieil arbre, un parc, une église ou une chapelle, le bâtiment scolaire lui-même, une sculpture dans un parc, etc... Ils doivent s'informer sur les liens qu'il ya entre ce monument et leur vie, sur le rôle qu'il a joué dans leur vie, de manière à créer un lien affectif entre eux et le monument. Enfin, les élèves sont invités à faire quelque chose pour ce monument : diffuser de l'information à son sujet, le restaurer ou le nettoyer, faire office de guides pour d'autres jeunes de manière à faire partager leur attachement à ce monument et la connaissance qu'ils en ont. Ce projet est un bon exemple de l'école tournée vers une coopération de la communauté éducative avec son environnement immédiat.

Pour plus d'informations, contacter : Mirella Baracco : Fondation Napoli 99 à Naples.

E-mail : info@napolinovantanove.org

Les classes "héritage européen" de Saint-Jean d'Angély (France)

L'enseignement de l'héritage culturel tel qu'il est pratiqué à l'Abbaye royale bénédictine de Saint-Jean d'Angély en France est particulièrement intéressant parce qu'il combine d'une manière spécifique des éléments cognitifs, affectifs et pragmatiques. Des jeunes âgés de 15 à 18 ans, issus de trois pays d'Europe, passent ensemble deux semaines à étudier des thèmes en relation avec les anciennes routes de pèlerinage vers Santiago de Compostela. Trois élèves de différentes nationalités doivent partager la même chambre pendant ces deux semaines. Tous les élèves doivent étudier, travailler et vivre ensemble pour développer dans le concret une citoyenneté européenne, sur le thème : apprendre à vivre ensemble dans les mêmes lieux.

Les matinées sont consacrées à une étude davantage théorique tandis que les après-midis sont consacrés à des voyages culturels préparés par les élèves ou à des travaux manuels en ateliers. Dans ces ateliers, ils apprennent à créer des illustrés, d'anciens instruments utilisés au Moyen-Âge, des mosaïques, etc... Ils s'adonnent également à la sculpture sur bois, à la sculpture sur pierre, de manière à apprendre par la pratique les difficultés qu'il y a à créer. Dans quelques cas, les élèves découvrent qu'ils possèdent un potentiel créatif dont ils n'étaient pas conscients et qu'ils n'avaient jamais mis en pratique à ce point.

Ces classes "héritage culturel" sont un bon exemple d'une combinaison de l'apprentissage de la citoyenneté dans le concret, puisque des jeunes vivent ensemble avec d'autres jeunes venant de toute l'Europe, avec l'apprentissage de l'héritage culturel. Durant ces deux semaines, les jeunes partagent également leur propre héritage culturel pour le plus grand bénéfice de leurs compagnons.

Pour plus d'informations, contacter : Alain Ohnenwald.

E-mail : cceangely@wanadoo.fr

Le projet MUS-E de la Fondation Jehudi Menuhin (Belgique), un projet Comenius

Le projet MUS-E est un programme multiculturel à mettre en œuvre dans les écoles à vocation artistique et est un outil que les élèves doivent développer eux-mêmes. Son objectif principal est le combat contre le racisme à l'école.

Les projets peuvent toucher tous les enfants, mais en priorité les enfants vivant dans des banlieues à problèmes ou dans le cœur des villes où les risques d'exclusion sociale sont plus grands et où les écoles sont confrontées à une gestion de type multiculturel et à toutes sortes de problèmes comme la violence et l'usage des drogues.

L'objectif du projet est d'initier les enfants d'écoles maternelles et d'écoles primaires, situées dans des banlieues difficiles ou dans les centres-villes, à différentes formes d'art : la musique, le chant, la danse, le théâtre, la peinture, la

sculpture. Des artistes professionnels sont chargés de cette initiation et les enseignants sont également impliqués de façon active. L'objectif du projet est de combattre la violence, le racisme et l'exclusion, tout en développant la tolérance, la reconnaissance d'autres cultures, le travail en équipe, éléments clés de la citoyenneté active.

Le projet MUS-E a été initié dans le cadre des Mesures d'Accompagnement de Comenius et dans le cadre de la ligne budgétaire CONNECT.

Pour plus d'informations, contacter MUS-E Belgique, Chaussée de la Hulpe, 61 B – 1180 Bruxelles. Tél. 00 32 2 673 35 04. E-mail : terre-d.mus-e@skynet.be

Le réseau CHAIN Comenius 3 (Pays-Bas)

Le réseau Chain, ou Cultural Heritage Network, rassemble des enseignants impliqués dans des partenariats Comenius 1 centrés sur l'héritage culturel. Il recueille aussi tous les projets Comenius 2 centrés sur la formation initiale ou continue des enseignants dans le domaine de l'apprentissage de l'héritage culturel. Finalement il veut aussi accorder une attention particulière à la contribution apportée à la promotion de la citoyenneté européenne par l'apprentissage de l'héritage culturel. Les enseignants et les formateurs intéressés peuvent consulter le site web et la base de données pour trouver des exemples de bonne pratique dans ce domaine particulier.

Pour plus d'informations, contacter : Fokko Dijkstra ; tél 00 31 525 02 58 ;
e-mail : f.w.p.dijkstra@ond.nhl.nl
Web-site de CHAIN : <http://www.CHAIN.to>

ANACIPE GIOVANI : un projet JEUNESSE utilisant l'héritage culturel pour combattre le déclin social (Italie)

Anacipe est une association qui mène à terme des initiatives dont le but est d'utiliser l'héritage historique et archéologique des zones suburbaines comme un moyen de combattre la déchéance sociale et de promouvoir de meilleures conditions de vie pour les citoyens qui y résident. Le but du projet est d'aider les jeunes à découvrir leurs racines culturelles comme faisant partie d'un héritage commun et de l'histoire de l'Europe. L'objectif principal est d'impliquer les jeunes des zones suburbaines de l'est de Rome dans une série d'initiatives ayant comme but de combattre le déclin de leur environnement tant sur le plan social que sur le plan naturel et de promouvoir l'héritage historique et archéologique en même temps que l'exploitation du potentiel touristique des lieux. Le projet prévoit un programme varié d'activités comme la production de pages web, la production d'une vidéo, la constitution d'un centre de documentation, etc...

Pour plus d'informations, contacter : Pierre Marra, Anacipe Giovani, via Massa San Giuliano, 224 I – 00010 Latium

3. CITOYENNETE INTERCULTURELLE

Le projet "STREETWISE" : un projet COMENIUS 2 "Sécurité à l'école" (Royaume-Uni)

Le développement d'un programme de formation continue des professeurs sur le thème de la sécurité individuelle et commune à l'école propose d'élaborer un programme transnational de formation pour enseignants pour les rendre capables de traiter les problèmes de sécurité avec des élèves âgés de plus de 13 ans. Le projet propose de tester le programme d'abord dans les écoles, en impliquant le réseau DIECEC, et ensuite de déboucher sur la formation des professeurs. L'objectif est de susciter une prise de conscience à la fois des élèves et des professeurs, de réduire le nombre des agressions, d'améliorer l'estime de soi des élèves, de traiter des sentiments d'anxiété et de danger avec la participation active des élèves.

Le groupe-cible est composé d'élèves de 13 ans et plus et de l'équipe des professeurs.

Les activités à développer pendant la première année sont l'élaboration d'un document et d'un modèle de programme pour la formation des enseignants et le développement de matériel de formation consistant en pistes de travail pour les professeurs et manuels de travail pour les élèves.

Pendant la seconde année, le module de formation sera testé et amélioré et des matériels supplémentaires de support vidéo seront mis au point. La troisième année permettra de certifier le cours transnational de formation Comenius 2.2 en anglais, français et espagnol.

En parallèle avec le partenariat Comenius 2, des partenariats Comenius 1 entre écoles ont été créés impliquant des écoles de grandes villes de Belgique, d'Angleterre, d'Espagne et de France. Les objectifs en étaient d'augmenter le climat de sécurité à l'école pour promouvoir le désir d'apprendre. Une attention particulière est accordée au centre des villes et aux faubourgs à problèmes des grandes villes. Comme ces partenariats Comenius 2 visent à développer des mécanismes et des stratégies pour augmenter la sécurité à l'école, le combat contre la violence sous toutes ses formes et à tous les niveaux, et impliquent toute l'équipe éducative dans l'élaboration d'une politique de sécurité à l'école, ce type de projet comporte tout le potentiel pour devenir un projet de développement scolaire Comenius 1.

Pour plus d'informations, contacter : Philip HOYLE à Bradford Education, Flockton House, Flockton Road, UK BD4 7RY Bradford ; tél. 00 44 1274 75 17 50 et fax 00 44 1274 75 17 31 e-mail : philip.hoyle@bradford.gov.uk

Le réseau Comenius 3 RACE (Royaume-Uni)

Bradford Education est aussi le coordinateur, pour la plus grand part, du réseau Comenius 3 appelé RACE, qui est centré sur "Raising Achievements with Children in Inner Cities and other disadvantaged areas"

Phil Green a la responsabilité de RACE et peut être contacté à la même adresse que mentionnée ci-dessus. Le réseau a développé un excellent outil d'évaluation pour évaluer la qualité des projets dans le domaine de l'amélioration des résultats scolaires des enfants qui vivent des situations difficiles ou d'autres enfants "à risques".

e-mail : phil.green@bradford.gov.uk

Le réseau DIECEC (Royaume-Uni)

Bradford Education est la cheville ouvrière du réseau DIECEC : Developing Intercultural Education in Cities in the European Community. Ce réseau DIECEC se focalise particulièrement sur tous les problèmes éducatifs qui se posent au cœur des cités et dans les banlieues à problèmes dans les grandes villes d'Europe.

Le projet F.IN.K (Förderung interkultureller Kompetenz – als Beitrag zur Identitätsentwicklung in Europa : un projet Comenius 2 (Autriche)

Le projet "La promotion de la compétence interculturelle – comme contribution au développement d'une identité européenne" a comme but de promouvoir la compétence interculturelle des enseignants pour stimuler le développement du sentiment d'identité chez les jeunes en Europe. Un des objectifs est de contribuer au développement de la formation continue des enseignants grâce à l'échange d'expériences et à un travail en commun pendant des séminaires bilatéraux ou internationaux. La garantie de la qualité basée sur l'évaluation faite à partir des concepts d'INSET doit donner l'assurance de l'amélioration des compétences des enseignants autant que de la dimension européenne via le réseau des institutions nationales et via la collaboration des formateurs nationaux. Les enseignants travailleront dès lors tous ensemble à l'élaboration de matériels pour un projet d'apprentissage interculturel impliquant les jeunes. Les groupes-cibles sont les équipes d'éducateurs et les enseignants pour élèves 13 à 17 ans.

La durée du projet est de trois ans. Une attention spéciale est apportée aux élèves à besoins spécifiques, à des élèves appartenant à des minorités ethniques, sans oublier l'égalité des chances et l'amélioration de la qualité à l'école.

Pour plus d'informations, contacter : Otto Stoik. Tél. 00 43 732 77 2 22. E-mail : sto@mail.padl.ac.at ou o.stoik@eduhi.at

TESTDAIS – Training European TEACHERS For Sustainable Development and Intercultural Sensivity : un projet Comenius 2 (Portugal)

Un projet intéressant combinant la citoyenneté environnementale et la citoyenneté interculturelle.

Le but de ce projet est de développer un programme INSET sur le thème du développement durable et de la sensibilité culturelle. La raison d'être du projet est l'idée suivante : bien que le développement durable soit l'un des principaux problèmes aux niveaux européen et mondial, les perspectives culturelles ne sont pas

d'habitude prises en considération, et les enseignants ont des difficultés à traiter de la diversité culturelle quand ils approchent le développement durable.

Le projet est envisagé comme une entreprise de trois ans et est pris en charge par six institutions issues de quatre pays. Les principaux produits seront des matériels pour soutenir le programme INSET.

La première année est principalement consacrée à la production du cadre conceptuel dans lequel le projet se développera. La seconde année se centrera sur la préparation des matériels et des ressources pour les séminaires de formation aux objectifs. La dernière année verra l'adaptation des matériels en fonction des résultats de la phase de pilotage et verra aussi l'organisation d'un second séminaire de formation.

Pour plus d'informations, contacter : Maria Manuela Ferreira.

Tél. 00 351 1 397 23 34. E-mail : manuela@univ.ab.pt

"Das bin ich - Det et mig - Dat sin ech" COMENIUS-C2 (Allemagne)

DESCRIPTION: Le projet "Das bin ich - Det et mig - Dat sin ech" (C'est moi!) concerne l'éducation interculturelle. Il porte sur la lutte contre le racisme et la xénophobie. Il doit permettre de produire du matériel pour les écoles maternelles et primaires au Luxembourg, au Danemark, en Allemagne et aux Pays-Bas, pour le groupe d'âge des cinq/douze ans. Le matériel produit consistera en huit livres pour enfants et en une vidéo pour l'Allemagne, le Luxembourg et le Danemark, en huit bandes audio (bilingues) et en un manuel expliquant aux enseignants la manière d'utiliser concrètement le matériel en classe. Ce matériel permet d'aborder les expériences au jour le jour de deux enfants en Allemagne, au Danemark, aux Pays-Bas et au Luxembourg ainsi que la manière dont ils vivent les confrontations et les défis interculturels. Ces expériences serviront de base aux discussions et aux autres activités en classe. La majeure partie du matériel peut aussi être utilisée pour des activités hors programme visant à combattre le racisme et la xénophobie.

Les productions se situent dans le cadre de productions similaires proposées par la fondation Anne Franck aux Pays-Bas. Le principal objectif de tous ces projets est de combattre le racisme, la xénophobie, l'antisémitisme et d'accroître la tolérance, la compréhension et le respect de la diversité parmi les enfants et les adultes. La fondation Anne Franck dont le coordinateur allemand est un partenaire du projet a produit du matériel similaire pour des groupes plus âgés. Elle a aussi mis sur pied une exposition itinérante sur le racisme et la xénophobie. Les mots clés sont : éducation interculturelle, racisme, livres pour enfants, tolérance accrue.

Pour plus d'informations, contacter : le coordinateur GEWERKSCHAFT ERZIEHUNG UND WISSENSCHAFT Reifenberger Straße 21 D-60489 FRANKFURT

Tél.: +49/172/721.88.97 Fax: +49/4321/41.84.84

E-mail: werner.nowitzki@t-online.de

CONTACT: Werner NOWITZKI

Interkulturelle Erziehung in Ost- und Westeuropa als Dialog COMENIUS-C2 (Allemagne)

Le projet 'Interkulturelle Erziehung in Ost- und Westeuropa als Dialog' ou 'L'éducation interculturelle en Europe orientale et occidentale favorisant le dialogue' vise à créer et à mettre en place une relation basée sur le dialogue entre enseignants et élèves. Celui-ci peut contribuer à l'éducation interculturelle et au processus d'intégration européenne. Les différentes optiques d'éducation et de vie à l'école des élèves et des enseignants serviront de point de départ pour comprendre ce qui est typique dans d'autres pays et pour apprécier la valeur des autres et d'autres cultures. L'accent sera mis sur la diversité et la complémentarité des cultures et des valeurs dans le cadre d'un dialogue ouvert et enrichissant. Des universités et des écoles dans six pays - trois dans la partie occidentale et trois dans la partie orientale de l'Europe - ont accepté de coopérer, chacune d'entre elles ayant choisi une orientation qui correspond aux priorités locales et/ou nationales.

Au cours de la première année, la situation et les conditions dans lesquelles les enseignants œuvrent seront examinées dans un certain nombre d'écoles et feront l'objet d'une description comparative. De plus, il sera procédé à une analyse des lignes directrices, des programmes d'études et des idées à la base des concepts de formation et du matériel didactique. La deuxième année, le projet se concentrera sur les stratégies d'action pédagogique à mettre en place sur le terrain en vue de ce dialogue interculturel. La troisième année, il portera sur la formation continue et les échanges, entre partenaires, des concepts mis au point pour accroître la diffusion aux niveaux national et européen. Le projet débouchera sur un film pédagogique et du matériel (CD-Rom, livres...) destinés à produire un impact sur les programmes de formation, les programmes éducatifs, les méthodes éducatives et les relations entre enseignants et élèves.

4. CITOYENNETE SOCIALE

Le projet INTHASOC : Interculturalidad y Habilidades Sociales, un projet Comenius2. (Espagne)

Le projet de trois ans "INTHASOC Interculturalidad y Habilidades Sociales" (Interculturalité et compétences sociales) a comme principaux objectifs d'offrir aux enseignants des procédures et des méthodologies qui les rendent capables d'affronter avec succès les conflits dans le cadre scolaire. Le but est de prévenir dans l'école les problèmes sociaux causés par le manque d'aptitude sociale et par le manque d'acceptation de la différence des points de vue. L'équipe enseignante devrait être préparée à développer un nouveau comportement chez les enfants, un comportement qui les fasse réfléchir sur l'acquisition d'une forme de conduite telle qu'elle puisse les faire vivre ensemble et accepter plus facilement les différences culturelles. Cet objectif devrait à son tour conduire à une compétence interculturelle de communication parmi toutes les autres compétences qui ont pour but de créer un climat scolaire favorisant un enseignement de qualité pour tous les étudiants indépendamment de leurs fondements culturels.

Les principales activités du projet sont la recherche, la formation des professeurs par des cours, des séminaires et des groupes de travail, des activités que les enseignants réalisent directement dans leurs classes.

Le résultat du projet est un rapport comportant les résultats des recherches, un web site, une méthodologie pour la classe, un programme de formation, un rapport comportant des matériaux et des produits pédagogiques développés tout au long du déroulement du projet, la diffusion des résultats obtenus.

Pour plus d'informations, contacter : Fundacion Tomillo, Serrano, 136, E 28006 Madrid.

Tél. 00 34 91561 16 03. E-mail : capto@tomillo.es

Groupe de musique interculturelle : Un projet JEUNESSE combattant l'exclusion sociale par l'art. (Espagne)

Le projet est présenté par un groupe local composé de jeunes musiciens appartenant à des associations qui sont particulièrement sensibles aux problèmes qui se posent face aux minorités ethniques et à la recherche d'une identité culturelle propre. Le projet implique la création d'un CD et d'une cassette de musique multiculturelle. Vingt jeunes participeront à cette activité de manière à refléter la valeur de trois cultures différentes, à savoir : la culture gitane, et des cultures propres au Maghreb et à la Navarre. Ces jeunes travailleront donc tous ensemble dans ce projet à promouvoir l'intégration et à combattre le racisme dans les zones rurales de Tuleda.

Pour plus d'informations, contacter : Ricardo Hernandez Jimenez, C/Patio 12, E 31500 Tuleda, Navarra.

LORDS OF THE REALITY : un projet JEUNESSE dans des zones défavorisées (G.D. de Luxembourg)

Ce projet est une initiative spontanée impliquant trois jeunes provenant du Brésil, du Portugal et du Cap Vert qui vivent au Luxembourg dans des zones socialement et culturellement défavorisées et qui ont à faire face aux dangers qu'affrontent les jeunes vivant dans les quartiers autour de la gare de la ville de Luxembourg, entre autres la drogue. En 1996 ils ont fondé un orchestre rap appelé "Lords of the Reality" et ont donné des concerts lors d'évènements culturels, tels que le festival multiculturel en 1997 qui s'est tenu pendant l'année européenne contre le racisme.

Le projet du groupe implique l'organisation de concerts rap et son extension à d'autres activités culturelles telles que le théâtre. Les jeunes, âgés de 15 à 23 ans, désirent mettre sur pied un centre ouvert pour que des jeunes issus d'horizons différents puissent créer un espace de rencontre et de dialogue " en écrivant des mots et de la musique, en organisant des concerts et en vivant au contact du public".

Pour plus d'informations, contacter : Michèle Prange, Lords of the Rality, rue du Kiem, 85, L-1857 Luxembourg.

Un projet JEUNESSE pour combattre l'usage de la drogue et de l'alcool (Portugal)

Ce projet est proposé par trente membres d'une association de jeunes enseignants d'Evora, travaillant à soutenir des activités pour des jeunes et pour des enfants. Ils proposent d'organiser six ateliers thématiques (environnement, culture, santé, Europe, théâtre et langues) pour occuper les temps de loisirs des jeunes du lieu et les détourner d'un comportement susceptible de les amener à la drogue et à l'alcool. Un noyau collecterait des informations de différentes sources et les rassemblerait en les classant selon les thèmes retenus dans les ateliers. Ils organiseraient ensuite des activités tels que visionnement de films, visites d'études, débats, théâtre, lecture, etc...

Pour plus d'informations, contacter : Paula Fialho Marquez, Rua Francisca de Holanda, 66, P – 7000 Evora.

5. CITOYENNETE EGALITAIRE

L'Observatoire Européen de la Violence à l'école (France)

Avec le support de la Commission via la DG Education et Culture, Eric Debarbieux et Catherine Blaya-Debarbieux ont constitué l'Observatoire de la violence à l'école. Ils en sont respectivement le directeur et la coordinatrice.

En mars 2001, la première conférence "violence à l'école et politiques publiques" a été organisée à Paris avec le support de la DG Education et Culture et de l'UNESCO. Quelques publications sont disponibles, parmi lesquelles "La violence en milieu scolaire : dix approches en Europe", volume III par Eric Debarbieux et Catherine Blaya.

L'Observatoire de la violence à l'école est devenu un observatoire international et tiendra sa prochaine conférence en 2003 au Canada. Dans un futur proche, il organisera également une formation continue pour éducateurs et enseignants.

Pour plus d'informations, consulter le serveur europa : <http://europa.eu.int>, également le web-site de l'UNESCO : <http://www.unesco.org> ou le serveur du Ministère français de l'Education.

On peut aussi contacter l'Observatoire de la violence à l'école en téléphonant à Eric Debarbieux au 00 33 5 57 57 19 12

Faciliter l'accès des étudiants issus de minorités ethniques à la formation d'instituteur : un projet Comenius 2 (Pays-Bas)

Un projet Comenius 2 centré sur l'égalité des chances et destiné à augmenter le nombre de jeunes issus de minorités d'immigrants et de minorités ethniques désireux de devenir instituteurs. L'avantage d'avoir ce type de jeunes comme enseignants est double : ils parlent la langue de la minorité ethnique et ils comprennent beaucoup mieux les fondements culturels de ces groupes.

Le projet a mené à terme une recherche comparative de stratégies qui existent dans différents pays d'Europe pour attirer plus de jeunes d'origine immigrée ou issus de minorités ethniques au métier d'enseignant. Le projet a mis en œuvre et développé des activités qui génèrent des nouvelles stratégies dans ce domaine particulier. Ces stratégies ont été introduites dans la formation des enseignants.

Pour plus d'informations, contacter : Harriet Van Daal ; tél 00 31 23 541 22 09
E-mail : int.office@hshaarlem.nl

EURED : "Europe education as peace Education" (Autriche)

L'objectif du projet est présenté en deux volets : la préparation d'une base théorique d'abord, les conditions pratiques ensuite, en vue d'élaborer un curriculum sur l'éducation à la paix dans une formation continue d'enseignants au niveau européen. Le travail repose sur une coopération d'une durée de deux ans entre une équipe de chercheurs et de formateurs d'enseignants qui se succéderont dans divers ateliers et seront accompagnés et conseillés par une autre équipe de chercheurs. Les membres du groupe de travail rédigeront un rapport sur la conception et la mise en œuvre pratique de l'éducation à la paix dans leurs pays respectifs. Ce rapport servira de point de départ au développement de concepts pour des curricula de formation continue sur l'éducation à la paix. Ces curricula seront mis en œuvre tant au niveau international qu'au niveau national dans une forme adaptée.

Les résultats consisteront en deux publications : 1) les principes essentiels, 2) les conditions de mise en œuvre. La première publication comportera trois éléments : a) un concept d'éducation à la paix en tant que base de travail, b) pratique de l'éducation à la paix et ses concepts dans quelques pays européens définis, c) traditions européennes de cohabitation démocratique, pluraliste et pacifique. La seconde publication comportera un concept d'un curriculum européen sur l'éducation à la paix dans une formation continue d'enseignants, avec une garantie universitaire.

Pour plus d'informations, contacter : Werner Winterstein, tél. 00 43 4242 21 77 21
e-mail : ludwig.boltzmann@uni-klu.ac.at

6. CITOYENNETE ENVIRONNEMENTALE

SCIENCE ACROSS EUROPE : un projet Comenius développant une formation continue pour professeurs de sciences (Belgique)

L'association "Science across Europe", elle-même subdivision de "science across the world", développe l'enseignement et l'apprentissage des sciences. Elle a élaboré des sets de matériels relatifs aux différents aspects de l'éducation à l'environnement et utilisables immédiatement dans les classes ou dans le cadre de partenariats créés en Europe et même dans le monde.

Elle a créé des dossiers contenant des matériels pédagogiques en rapport avec les problèmes-clés comme énergie, déchets, eau, etc... Avec ces matériels de base, imprimés en noir, les élèves peuvent recueillir des informations et les partager avec d'autres élèves soit par fax soit par courrier électronique. Toutes les feuilles destinées à recueillir des informations sur les problèmes-clés tels que les déchets par exemple existent dans au moins les onze langues officielles de l'Union européenne, ce qui facilite leur utilisation dans le cadre de partenariats européens ou internationaux.

Pour plus d'informations, contacter : Guy Tilkin, e-mail guy-tilkin@alden-biesen.be

YOUNG REPORTERS OF THE ENVIRONMENT : un projet de EEEF, European Environmental Education Federation (France)

Les écoles, principalement des établissements d'enseignement secondaire, membres du réseau, reçoivent de l'aide au niveau national. Ce support peut être une assistance dans l'organisation d'activités, de séminaires de formation, de réunions d'élèves, de publications de matériels pédagogiques ; dans certains cas, elles peuvent même recevoir une aide financière. Dans chaque pays se trouve un coordinateur national qui aide les écoles en répondant à leurs questions et sollicitations journalières.

Au niveau européen les écoles disposent d'un important site sur internet, sur lequel elles trouvent la structure d'une agence de presse virtuelle des jeunes reporters de l'environnement. Ce web site, rédigé pour la plus grande part en anglais, présente trois fonctions :

1. il facilite la coopération entre les membres du réseau
2. il donne accès à toutes les ressources pédagogiques élaborées pour les écoles
3. il donne aux jeunes reporters la possibilité de publier leurs travaux et leurs rapports.

Sur ce site, on trouve aussi des outils de coopération spécialement conçus pour les équipes de jeunes reporters européens de l'environnement, des documents à

télécharger tels qu'un guide pour l'utilisation d'internet, un manuel qui explique comment écrire un rapport, des rapports d'activités et un kit sur la façon de remplir un dossier de partenariat scolaire Comenius 1. Est aussi disponible une sélection d'autres sites permettant de trouver des informations sur toutes sortes de projets dans le domaine de l'environnement.

Les objectifs du projet "Young reporters of the environment" sont :

1. comprendre les problèmes de l'environnement et du développement durable
2. acquérir une vision de la citoyenneté active
3. adopter un esprit critique sur les informations recueillies
4. acquérir une culture scientifique et technique
5. pouvoir participer à la création d'une Europe multiculturelle
6. être capable de travailler en équipe
7. apprendre à communiquer
8. apprendre à apprendre
9. être capable d'utiliser les technologies de l'information et de la communication (TIC)
10. acquérir la connaissance du futur milieu professionnel.

Un guide du jeune reporter de l'environnement a été édité : ISBN 2-86615-2234-5

Pour plus d'informations, contacter : FEEE, avenue du Maine, F – 75015 Paris
tél. 00 33 1 45 49 40 50 e-mail saugier@ac-grenoble.fr
Web-site : www.youngreporter.org

7. CITOYENNETE EUROPEENNE

Initiative de European Voluntary Service en Italie pour développer la citoyenneté européenne. (Italie)

Le promoteur de cette initiative JEUNESSE, l'Associazione Italiana Soci Costruttori IBO est un membre de European IBO qui opère depuis 40 ans dans le domaine de la coopération en Europe et dans les pays en voie de développement pour encourager la solidarité entre les hommes. Sa principale activité réside dans la formation des jeunes au travers de l'expérience de camps de travail d'été vécus comme des moments de partage et d'échanges au sein d'associations et de communautés. Cette organisation est membre de IBO INTERNATIONALE BOUWORDE.

Ce projet se situe à Ferrara et dans d'autres petits villages en Emilia Romagna. Il implique 55 jeunes, 20 provenant d'Italie et d'Allemagne, 20 de Belgique néerlandophone et 15 des Pays-Bas. Les partenaires sont les organismes IBO présents dans ces pays. Le projet, situé donc à Ferrara et dans la région environnante a comme objectif de rendre les jeunes issus de 4 pays différents capables de préparer, d'organiser, de gérer et mener à terme des activités qui consistent à rénover des immeubles locaux et d'offrir à des personnes défavorisées et à des immigrants des logements et des maisons accueillantes.

Pour plus d'informations, contacter : Internationale Bouworde, Dino MONTANARI, via Smeraldiana 35, Cassana, I – 44044 FERRARA.

Pour plus d'informations sur *the European Voluntary Service*, consulter : <http://europa.eu.int>

Kits d'information sur le Parlement européen : stands d'information

Les enseignants qui désirent informer leurs élèves sur le fonctionnement du Parlement européen à Bruxelles peuvent s'adresser au bureau d'informations de l'UE de leur pays pour utiliser le kit d'informations qui a été élaboré à cet effet. L'enseignant peut décider si elle ou il désire recevoir le kit d'informations générales ou un kit centré sur des thèmes spécifiques. Les panneaux du kit provoquent des questions qui invitent les élèves à réfléchir et à discuter des problèmes européens.

Plusieurs thèmes peuvent être envoyés : qualité de l'eau, de la nourriture, etc... Ces informations montrent que l'Union européenne et les activités du Parlement européen ont un plus large impact sur notre vie que ne le pensent les jeunes habituellement.

Pour plus d'information, consulter le site web du Parlement européen et le site de la Commission : <http://europa.eu.int>

CARTOONS : un projet JEUNESSE pour développer la citoyenneté européenne (Italie)

"Cartoons" est une association créée par des jeunes pour organiser des activités culturelles variées particulièrement dans le domaine de la BD. Elle promeut aussi des débats sur les problèmes vécus par les jeunes comme le chômage, les drogues, l'égalité des chances et favorise des initiatives de toutes sortes.

Le projet, qui a comme but de créer une BD qui décrit la naissance de l'Europe Unie, sera réalisé entièrement par des jeunes âgés de 15 à 25 ans. Les BD seront publiées en 4 langues (italien, français, anglais et allemand) car l'objectif est qu'elles puissent être lues dans tous les pays d'Europe. En pratique, la BD apprendra quelque chose au lecteur tout en le distrayant.

Pour plus d'informations, contacter : Gianluca LAGROTTA, Association CARTOONS, Via Messina, 84, I – 85100 Potenza.

9. CITOYENNETÉ MONDIALE

Suite d'un Comenius 1 : Construire des maisons dans les bidonvilles et quartiers pauvres à Arequipa au Pérou.

Des écoles de France, d'Autriche, d'Italie et de Tchéquie ont en un premier temps coopéré dans le cadre d'un projet Comenius 1 sur la citoyenneté active. A la suite de quoi, certaines de ces écoles ont décidé d'étendre leur partenariat à une école du Pérou.

Cela a conduit les élèves à s'impliquer dans la construction de maisons dans les bidonvilles d'Arequipa. Les objectifs étaient clairs : faire travailler ensemble des jeunes du monde entier, les impliquer dans un projet humanitaire, les ouvrir aux problèmes des pays du Sud en voie de développement, les aider à découvrir d'autres façons de s'investir dans la société.

Teachers without frontiers (Enseignants sans frontières) (Belgique)

Cette organisation promeut la coopération entre écoles où des besoins particuliers se font sentir. Pour l'instant, elle est à la recherche d'écoles partenaires en Union européenne et dans d'autres pays éligibles dans le cadre du programme Socrates (Comenius) et qui désirent coopérer avec des écoles spécialement de Roumanie, d'Albanie et de Somalie.

Cette organisation recherche particulièrement des écoles prêtes à sponsoriser des écoles des 3 pays mentionnés ci-dessus en leur fournissant des kits de matériel didactique et des kits de matériel pour l'enseignement des langues. Ces deux types de kits peuvent être achetés par les écoles sponsors, ce qui crée en même temps des liens avec d'autres écoles dans le monde.

Pour plus d'informations, contacter : Teachers without frontiers, Paul Aerts, Jachthoornlaan, 76, B – 2970 Schilde. Tél. 00 32 3 658 44 57. E-mail : aerts@glo.be

Formation de jeunes travailleurs en Amérique latine : un projet avec une dimension mondiale (Espagne)

Le promoteur est une ONG régionale qui rassemble les mouvements de jeunes de la Commune de Valencia (Espagne) et qui a pour but d'encourager les jeunes à participer à la vie politique, économique, sociale et culturelle de leur Commune.

Dans ce cas, il s'agit d'organiser une rencontre et une formation à Montevideo, Salto et Colonia en Uruguay à destination de 20 jeunes travailleurs (4 Portugais, 6 Espagnols, 6 Uruguayens et 6 Argentins). Cette rencontre s'inscrit dans le cadre d'un contrat de coopération signé en 1995 entre le Conseil de la Jeunesse d'Uruguay

(CJU) et le Conseil de la Jeunesse de la Commune de Valencia. Les objectifs du projet sont de former les jeunes faisant partie des associations de jeunes de ces trois villes d'Uruguay, de partager des expériences avec les Conseils et associations de jeunes de Valencia, d'organiser des échanges culturels.

Pour plus d'informations, contacter : Carlos CARRIO BORDERIA, Conejo de la Joventut de la Comunitat Valenciana, c/Borriana, 39 BAIX, E – 46005 Valencia.

La Méditerranée, lieu de naissance de cultures : un projet JEUNESSE de dimension méditerranéenne (Espagne)

Ce projet est présenté par le département Jeunesse du Conseil municipal de Murcia qui développe plusieurs programmes pour les jeunes et pour les associations de jeunes.

L'activité réside en un échange qui rassemblera à Murcia 40 jeunes (10 E, 10 GR, 10 IL, 10 MOR) âgés de 18 à 20 ans. Les participants appartiennent à des associations de jeunes travaillant avec des minorités socialement défavorisées ou avec des immigrants. Le thème de l'échange est "La Méditerranée, lieu de naissance de cultures" dont l'objectif est d'être comme un forum qui mettra en avant des propositions alternatives et de favoriser ainsi des échanges entre jeunes Européens et jeunes provenant d'autres pays méditerranéens.

La Méditerranée peut ainsi être une fois de plus utilisée comme un modèle de coexistence pacifique et culturelle comme elle l'a été dans son passé. De cette façon, les promoteurs du projet veulent donner aux participants une expérience de ce qui constitue un échange interculturel pour encourager la solidarité et la paix. Le projet prévoit d'organiser des ateliers sur les thèmes de la tolérance et sur les aspects interculturels de la Méditerranée, en observant les Droits de l'Homme et l'éducation à l'environnement. Les partenaires espagnols, italiens et marocains ont déjà une longue expérience dans le domaine des échanges de jeunes.

Pour plus d'informations, contacter : Maria Teresa MARTIN-MELGAREJO, Ayuntamiento de Murcia, Avenida del Rocio, s/n, E – 30007 MURCIA

CONCLUSION :

VERS UNE CITOYENNETE MULTIPLE

Après avoir envisagé différents éléments de la citoyenneté à travers plusieurs dimensions, on peut conclure que la citoyenneté est un concept multiforme et multiple.

Derek Heater, dans son livre "Citizenship : the civic ideal in world history, politics and education"², développe le « cube » de la citoyenneté. La première dimension de ce cube représente la synthèse des éléments de base de la citoyenneté : les points de vue légaux, civils, politiques, sociaux, l'éducation civique et l'identité. La seconde dimension du cube est le contexte géographique dans lequel la citoyenneté doit s'intégrer : le contexte local ou provincial, l'état-nation, le continent ou la région et le contexte mondial. La troisième dimension du cube est celle de l'éducation. Pour Heater, la dimension de l'éducation est la troisième dimension de la citoyenneté dont l'objectif est d'éduquer le citoyen aux trois niveaux suivants : le niveau cognitif – connaître les affaires publiques de la communauté dans laquelle on vit, le niveau affectif – les attitudes reliées à l'instruction civique, le niveau pragmatique – les compétences techniques reliées à la participation à la politique.

Le cube de Heater contient quelque soixante cellules qui donnent l'image de la citoyenneté multiple, suivant le droit, et suivant les trois dimensions déjà citées : cognitive, affective, pragmatique.

Heater parle en faveur du principe de **subsidiarité** quand il s'interroge sur le principe qui doit régir la répartition du pouvoir et de l'autorité aux différents niveaux de la société.

Il est essentiel de souligner l'importance accordée par Heater à l'éducation à la citoyenneté dans le concept même de citoyenneté. Selon lui, il est impossible de parler de citoyenneté s'il n'y a pas éducation à la citoyenneté. A travers le processus d'apprentissage, les **apprentis citoyens** acquerront les éléments cognitifs, les attitudes affectives et les compétences pragmatiques qui les rendront capables de participer activement à la vie politique au sens le plus large. Il insiste sur le fait que ces éléments sont indispensables à une citoyenneté de qualité. Il attache une importance particulière à l'éducation interculturelle qu'il veut être un élément vital dans l'émergence des sociétés présentes et futures. Il est possible de fortifier la citoyenneté en montrant les possibilités de vivre en commun au-delà des différences culturelles, ethniques et religieuses.

Enseignants et éducateurs impliqués dans l'éducation à la citoyenneté devraient être conscients que les élèves sont des apprentis citoyens et que l'école, en tant que communauté éducative, doit créer les meilleures conditions possibles pour rendre ces apprentis citoyens capables de devenir des citoyens à part entière ayant acquis les compétences de citoyenneté cognitives, affectives et pragmatiques.

Par tous les exemples repris plus haut nous avons essayé de montrer qu'il est important d'intégrer dans l'éducation à la citoyenneté active ces trois éléments, parce que, si nous y réussissons, nous éduquons à une réelle citoyenneté active.

² Citizenship : the civic ideal in world history, politics and education; Derek Heater, London & New York, Longmann 1990.

BIBLIOGRAPHIE

Nous mentionnons en premier lieu deux études disponibles sur le site de la Commission :

- Le projet Comenius 2 ACCES géré par l'ASEREP
- Le projet CONNECT de la Jeune Citoyenneté Active géré par le Collegi de Doctors i Llicenciats de Barcelona

1. Bibliographie de contenu notionnel et pédagogique en France

A. DES OUVRAGES DE CONTENU NOTIONNEL

- QU'EST-CE QUE LA CITOYENNETE ? D. SCHNAPPER, Folio Actuel, Gallimard 2000
- LA CITOYENNETE, A. LE PORS, Que sais-je? n° 665, PUF 2000
- LE CIVISME, H. BELLANGER, Collections Morales, Autrement 1996
- L'APPRENTI-CITOYEN, G. ROCHE, ESF 1993
- LA DEMOCRATIE AU LYCEE, R. BALLION, ESF Editeur, 1998
- LA SOCIETE INCIVILE, S. ROCHE, Le Seuil, 1996
- LE SAVANT ET LE POLITIQUE, Max WEBER, bibliothèque 10/18 Plon, 2000

B. DES OUVRAGES DE CONTENU PÉDAGOGIQUE

- EDUQUER A LA CITOYENNETE, les cahiers pédagogiques n° 340, janvier 1996
- DROITS ET DEVOIRS DU CITOYEN, TDC, n° 418, juin 1986
- L'ECOLE ET LE CITOYEN, Revue IREGH n°7, 1999
- ENSEIGNER LA SOCIÉTÉ, TRANSMETTRE LES VALEURS, F. AUDIGIER, Articles de la Revue française de pédagogie, n° 94, 1991
- L'ENFANT CITOYEN A L'ÉCOLE, J. COSTA-LASCOUX Articles de la Revue française de pédagogie, n° 101, 1992
- LE PROFESSEUR ET LE SAUVAGEON, LA VIOLENCE À L'ÉCOLE EN FRANCE, E. DEBARBIEUX, Y. MONTOYA , Articles de la revue française de pédagogie, n° 123, 1998
- LA CITOYENNETE A L'ÉCOLE, A BARRERE et D. MARTUCELLI, Articles de la revue française de sociologie, décembre 1998

2. Bibliografía sobre la ciudadanía europea

- EUROPA PROXIMA, Pascual Maragall, Página web: **Error! Bookmark not defined.**
- DE LA EUROPA DE LOS CIUDADANOS A LA CIUDADANIA EUROPEA", ELIZONDO LOPETEGI, Arantxa (1993),
Página web: **Error! Bookmark not defined.**
- PERTENECER A EUROPA: CIUDADANIA Y DERECHOS POSNACIONALES. Jaqueline Bahabr, Pagina web: **Error! Bookmark not defined.**
- Educar para una Ciudadanía Solidaria. Jose A. IBAÑEZ.
Página web: **Error! Bookmark not defined.**

- CIUDADANÍA SIN FRONTERAS. CÓMO PENSAR Y APLICAR UNA EDUCACIÓN EN VALORES, SANTIAGO SÁNCHEZ TORRADOBilbao, Desclée de Brouwer, 1998,
Página web: **Error! Bookmark not defined.**
- CIUDADANIA, EDUCACION CIVICA Y ESTUDIOS DE COMUNICACION, FRANCISCO J. PÉREZ-LATRE,
Página web: **Error! Bookmark not defined.**

3. Quelques ouvrages intéressants en Belgique francophone

- MARTINIELLO M., LA CITOYENNETÉ À L'AUBE DU 21^e SIÈCLE, Questions et enjeux majeurs, Les éditions de l'université de Liège et la Fondation Roi Baudouin, ISBN 2-930322-04-7
- BASTIEN M. et BROQUET H., ÉDUCATION DÉMOCRATIQUE, ÉDUCATION À LA DÉMOCRATIE, Petite bibliothèque de la citoyenneté, ISBN 2-87003-352-4
- LECHAT TH., DÉMOCRÉATIVITÉ 200 projets d'école, Éditions Luc Pire et La Fondation Roi Baudouin, **ISBN 287415044-4**
- JONLET D., LANNOYE Chr., APPRENDRE LA DÉMOCRATIE ET LA VIVRE À L'ÉCOLE, Confédération Générale des Enseignants.
- LELEUX C., ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ, Apprendre les valeurs et les normes de 5 à 14 ans, Éditions DE BOECK, **ISBN-2-80541-3692-2**
- ITINERAIRES DE LA CITOYENNETE A TRAVERS DES LIEUX DE MEMOIRE DANS NOTRE PAYS, Fondation Roi Baudouin, Bruxelles **ISBN 2-87212-224-9**

4. Bibliographie du Conseil de l'Europe : www.coe.int

- STRATEGIES POUR APPRENDRE LA CITOYENNETE DEMOCRATIQUE
Dr. Karlheinz Duerr, Landeszentrale fuer Politische Bildung, Baden-Wuerttemberg
Prof. Dr. Vedrana Spajic-Vrkaš, Université de Zagreb, Faculté de Philosophie, Département de l'Éducation
Dr. Isabel Ferreira Martins, Ministère de l'Éducation, Secretariado Entreculturas, Lisbonne, DECS/EDU/CIT (2000) 16
- EDUCATION A LA CITOYENNETE DEMOCRATIQUE : DES MOTS ET DES ACTES (2001)
ISBN : 92-871-4506-7
- CONCEPTS DE LA CITOYENNETE DEMOCRATIQUE
ISBN : 92-871-4451-6
- LA DIVERSITE LINGUISTIQUE EN FAVEUR DE LA CITOYENNETE DEMOCRATIQUE EN EUROPE - ACTES, MAI 1999 (2000)
ISBN : 92-871-4383-8
- SOCIETE DE MARCHE, DEMOCRATIE, CITOYENNETE ET SOLIDARITE: UN ESPACE DE CONFRONTATION? ACTES, STRASBOURG JUIN 1999 (1999)
ISBN : 92-871-4133-9
- TEXTES ADOPTES SUR L'EDUCATION A LA CITOYENNETE DEMOCRATIQUE (1999)
ISBN : 92-871-4042-1
- CULTURES, STYLES DE VIE DES JEUNES ET CITOYENNETE (2000)
ISBN : 92-871-3984-9
- MEMOIRE ET CITOYENNETE: DE L'ESPACE AU PROJET (2000)
ISBN : 92-871-3980-6

- APPRENTISSAGE DES LANGUES ET CITOYENNETE EUROPEENNE
RAPPORT FINAL (1989-1996) (1997)
ISBN : 92-871-3236-4
- DEMOCRATIE LOCALE: UN PROJET DE CITOYENNETE (N° 43) (1996)
ISBN : 92-871-3125-2
- POUR UNE CITOYENNETE ACTIVE ET SOLIDAIRE (1994)
ISBN : 92-871-2327-6
- TRANSITIONS OF YOUTH CITIZENSHIP IN EUROPE – CULTURE,
SUBCULTURE AND IDENTITY (2000)
ISBN : 92-871-4643-0
- ALBUM DOS DIREITOS DO HOMEN 1995 (EDITION PORTUGAISE)
ISBN : 92-871-2799-9
- L'ALBUM DEI DIRITTI DELL'UOMO (PER BAMBINI DI 6 A 12 ANNI)
(1993)
ISBN : 92-871-2427-2
- L'ALBUM DES DROITS DE L'HOMME (POUR ENFANTS DE 6 A 12 ANS)
(1992)
ISBN : 92-871-2094-3
- ENSEIGNER LA SOCIETE, TRANSMETTRE DES VALEURS (1993)
ISBN : 92-871-2299-7